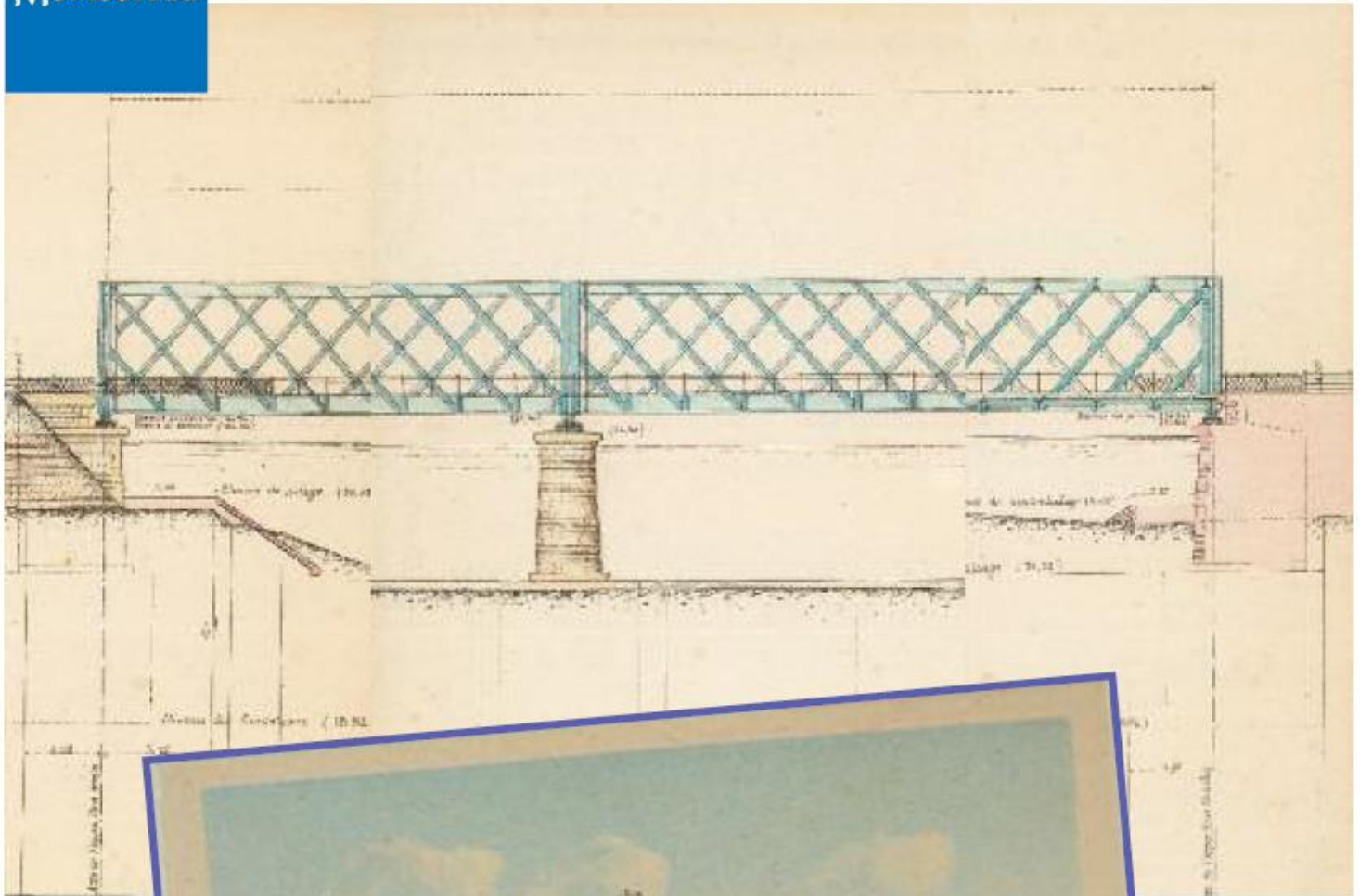




# Bulletin Municipal MONTSOREAU



# 2017

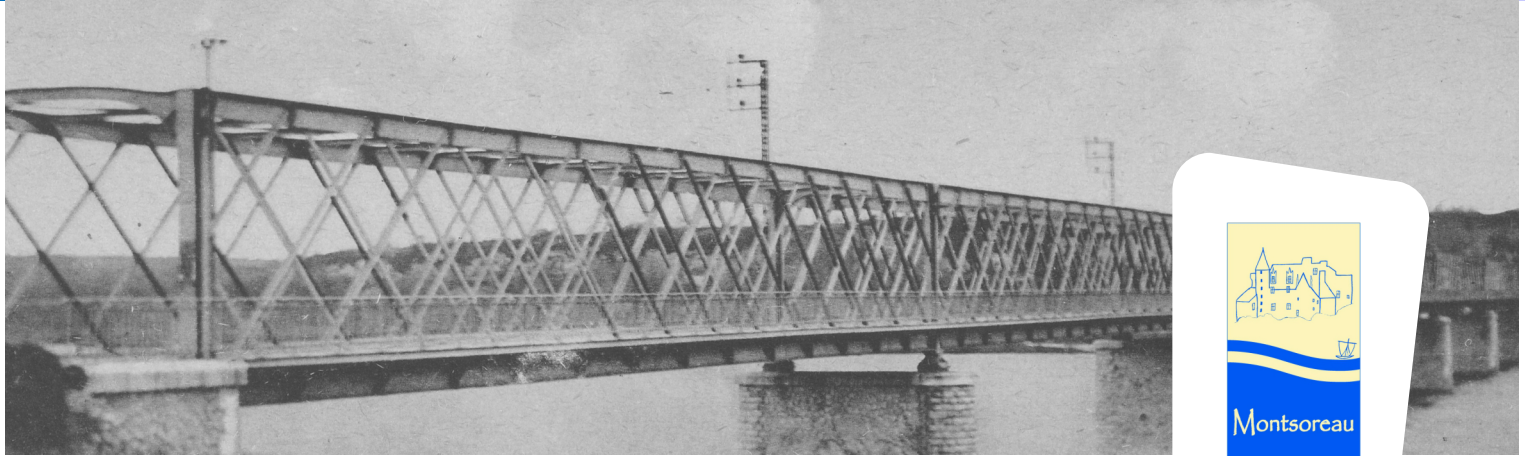
Mairie - 24, place des Diligences - 49730 Montsoreau  
Tél. : 02 41 51 70 15 - Fax : 02 41 51 75 66  
Mail : [mairie@ville-montsoreau.fr](mailto:mairie@ville-montsoreau.fr) - Site : [www.ville-montsoreau.fr](http://www.ville-montsoreau.fr)











# L E MOT DU MAIRE

Chers Montsoréliennes et Montsoréliens,

Cette année 2017 sera celle du centenaire du pont de Montsoreau. Cet ouvrage, propriété du Département, est venu créer un lien fort et durable entre les communes de la Côte et Varennes-sur-Loire, notre voisine de la vallée, qui jusqu'à ne pouvaient communiquer qu'au moyen d'un bac reliant Montsoreau à l'île au Than, le premier pont étant situé à Saumur, mettant les trois communes à plus de 30 km par la route !

Il s'agissait d'une véritable révolution pour notre territoire. Les échanges de marchandises entre nord et sud allaient être facilités : vins de la Côte et céréales de la Vienne contre fruits et légumes de Varennes-sur-Loire et ses environs. Mais le pont deviendra aussi et surtout un trait d'union formidable entre les hommes et les femmes qui vivaient de part et d'autre du grand fleuve et qui, il faut bien le dire, s'observaient depuis des siècles "en chiens de faïence" avec même parfois un peu d'hostilité, surtout quand les garçons d'un bord s'intéressaient d'un peu trop près aux

filles de l'autre bord....

Obtenu de haute lutte à la demande des trois villages de Varennes-sur-Loire, Montsoreau et Turquant qui participèrent au financement, le pont fut ouvert à la circulation en 1917, en plein conflit mondial. Détruit pendant la seconde guerre et reconstruit à l'identique, il reste un ouvrage essentiel à la communication sur notre territoire, même si son étroitesse est souvent décriée, surtout par les propriétaires de camping-cars qui y abandonnent régulièrement leurs rétroviseurs et leurs stores !

Cette année sera l'occasion de fêter, cet automne, les cent ans de notre pont avec nos voisins de Varennes-sur-Loire et Turquant.

En attendant, sur le pont d'Montsoreau, on y roule on y roule.....

Bonne année à tous !

Le Maire, Gérard PERSIN

- RÉALISATIONS / PROJETS 4
- DES SERVICES 11
- ACTIVITÉS DE LOISIRS 18
- HISTOIRE LOCALE 25
- NOS PARTENAIRES 31
- INFORMATIONS PRATIQUES 34

Directeur de la publication : Gérard PERSIN, Maire.  
Réalisation : Commission Communication.  
Création et mise en page : Mairie de Montsoreau  
Impression : FTC Communication  
Edité en 350 exemplaires.





# L ES ÉLUS TRAVAILLENT POUR VOUS

## Coteau de la Maumenière

Après la réalisation d'un nettoyage de la végétation par l'entreprise Lamy, M. Léotot, géologue-expert, a réalisé un diagnostic de stabilité accompagné de préconisations de sécurisation du coteau de la Maumenière, sur une portion surplombant la rue de la Maumenière, en contrebas de la ruelle des Perreyeurs.

Le coteau de la Maumenière s'agence en deux parois rocheuses, séparées par un ressaut, emprunté par la ruelle des Perreyeurs. Ce coteau a été occupé depuis plusieurs siècles et dispose de cavités souterraines s'ouvrant à sa base.

En partie haute, les rives de la ruelle des Perreyeurs sont maintenues par des ouvrages maçonnés anciens, constitués de moellons de tuffeau, le plus souvent montés à la terre. La fraction rocheuse visible sous ces éléments maçonnés de crête était altérée dans sa masse. Au droit de la zone concernée par les travaux, apparaissent des reliques d'anciens chemins piétons qui permettaient, autrefois, les communications entre les parties haute et basse du coteau.

Le diagnostic faisant apparaître des instabilités évolutives, accompagnées d'une menace réelle pour les propriétés situées en contrebas, ainsi qu'une déstabilisation de la ruelle des Perreyeurs, les travaux confortatifs ont été entrepris en partenariat avec les propriétaires riverains. Des tirants passifs d'ancrage ont été réalisés. Une longrine a été implantée sur 29 m de longueur et ancrée par tirants passifs à environ 2,50 m en contrebas de la crête de coteau. Un grillage plaqué de protection a été mis en œuvre.



Plan de financement coteau de la Maumenière	HT
Nettoyage du coteau	1 650,00 €
Maîtrise d'oeuvre / diagnostic	6 650,00 €
Travaux de confortement	49 183,00 €
Fonds Barnier	- 27 916,50 €
Participation des riverains	- 5 527,64 €
<b>Coût final pour la commune</b>	<b>24 038,86 €</b>



## Sirène d'Alerte et d'Information de la Population (SAIP)

La sirène d'alerte et d'information de la population a été installée sur le toit de la Maison du Parc. Si l'installation a été réalisée par les services de l'État, quelques aménagements électriques, financés par la commune, ont été nécessaires. Cette sirène permettra de vous alerter si un grave danger vous menace. Les sirènes signalent un événement en cours ou imminent et aux conséquences graves, notamment pour la population. Elles émettent alors le signal national d'alerte : un son montant et descendant d'1 minute et 41 secondes, répété 3 fois.

Le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) permet la diffusion du signal d'alerte ou du message par les autorités (maires, préfets, ministre de l'intérieur). Il met en réseau les sirènes, pour un déclenchement simultané et localisé.



### Que faire en cas d'alerte ?

En cas d'alerte, réagissez immédiatement !

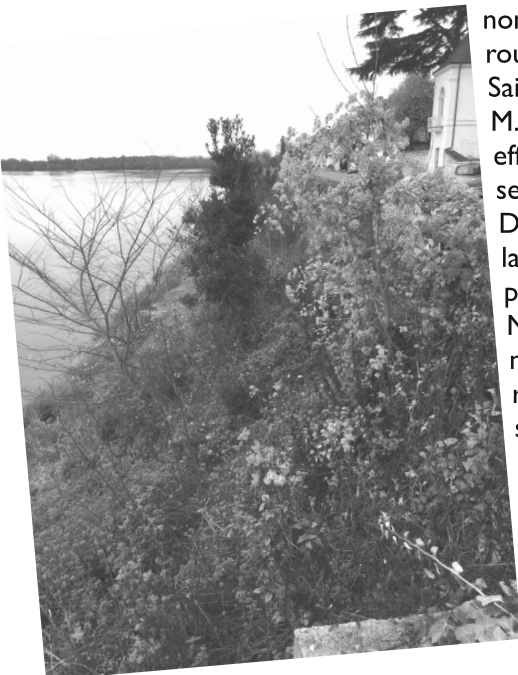
- Mettez-vous en sécurité :
  - risque inondation : rejoignez sans délai un lieu en hauteur.
  - tout autre risque : rejoignez sans délai un bâtiment.
- Tenez-vous informés : respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.
- Restez en sécurité : n'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale.
- Préparez-vous grâce au Plan Familial de Mise en Sécurité (disponible sur internet).

Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, à 12h, un signal d'essai sera réalisé. Aucun comportement réflexe n'est attendu de votre part.

Coût pour la commune

1 308,66 € HT

## Les Perrés



L'association Sauvegarde de Montsoreau a lancé une pétition signée par de nombreuses personnes inquiètes du devenir des perrés, en contrebas de la route départementale passant au pied du château, en direction de Candès-Saint-Martin. Cette pétition a permis de voir aboutir l'action soutenue par M. le Maire depuis de nombreuses années. En effet, à plusieurs reprises, il a interpellé les services concernés par la Loire (État, Département) pour connaître à qui incombait la responsabilité de cet entretien. Cette pétition a été remise à Mme Damas et M. Hamon, conseillers départementaux de notre circonscription, à l'occasion d'une réunion de travail sur le sujet avec les services de l'État. Le Département a reconnu sa responsabilité dans l'entretien des perrés et s'est donc engagé à entretenir sa propriété, mettant en valeur notre patrimoine ligérien et protégeant la stabilité de la route départementale.





## Révision de la ZPPAUP en AVAP

La municipalité a décidé de mettre à l'étude une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui remplace la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) créée en 2004, en application de la loi ENE (Grenelle II) du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

### Objectif de l'AVAP : l'habitat et le développement durable

L'AVAP permet l'intégration qualitative des nouvelles constructions notamment dans les secteurs urbanisés, sensibles et participe au maintien de l'identité culturelle de Montsoreau au travers de la préservation du bâti et des paysages emblématiques du site.

#### En matière d'économie d'énergie :

La recherche d'économie d'énergie s'applique en premier lieu à l'isolation des bâtiments, les procédés peuvent avoir un impact sur leur aspect. L'isolation extérieure présentant un aspect esthétique négatif sur les maisons en pierre ou possédant des éléments de modénature à préserver, seuls les bâtiments neufs et ceux ne présentant pas d'intérêt patrimonial spécifique pourront faire l'objet d'isolation par l'extérieur.

#### En matière d'exploitation d'énergies renouvelables :

L'exploitation des énergies renouvelables présente, au regard de la protection et de la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, des caractéristiques et des impacts très différents d'un procédé à l'autre ; ainsi le développement de ces dispositifs sera limité sur du bâti non visible depuis l'espace public (selon les secteurs) et sans intérêt patrimonial majeur.

### Périmètre de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Le projet de périmètre AVAP a évolué par rapport au périmètre de la ZPPAUP en vigueur, de façon à prendre en compte la création du nouveau site classé « La confluence de la Loire et de la Vienne ».

L'AVAP couvrira 66% du territoire de la commune de Montsoreau, et le site classé 34 %.



### Périmètre du site classé

Le périmètre proposé au classement a été établi en suivant les principes suivants :

- Le périmètre se fonde sur les limites paysagères et s'affranchit des limites administratives qui se déclinent ici en limites régionales (2 régions), départementales (2 départements) et communales (10 communes).
- Le périmètre propose une articulation avec les outils de protection existants (ZPPAUP de Candes-Saint-Martin et de Montsoreau). Pour cela, il englobe le premier front bâti, en contact direct avec la Loire et la Vienne et laisse aux ZPPAUP ou AVAP la protection et la gestion du reste des espaces bâtis.
- Le périmètre prend en compte les deux rives de la Loire et de la Vienne. Il est centré sur la confluence de la Loire et de la Vienne.
- La limite du périmètre s'appuie sur les éléments structurants du paysage :
  - o au Nord, la grande levée ;
  - o au Sud, le coteau calcaire, tout en intégrant les vues en belvédère sur le site de la Confluence ;
  - o à l'Est, la cote altimétrique de 32,5 mètres qui marque la limite du bocage du Véron ;
  - o à l'Ouest, le pont de Montsoreau.

### Règlementation en site classé

En site classé, toute modification de l'état ou de l'aspect des lieux est soumise à autorisation spéciale, délivrée selon la nature des travaux, soit par le ministre des sites soit par le préfet du département.

Alors que, dans l'AVAP, les travaux entrepris font l'objet d'une obligation de déclaration préalable et sont soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

### Calendrier d'élaboration de l'AVAP :

Fin février 2017, la commission de l'AVAP aura à se prononcer sur le projet, qui sera arrêté par le Conseil municipal. Le projet sera envoyé au préfet du Maine-et-Loire ainsi qu'au préfet régional. Un délai de deux mois sera nécessaire pour connaître l'avis de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, et des Personnes Publiques Associés.

Une enquête publique suivra, pendant un mois, avant l'été. Elle vous permettra de prendre connaissance du nouveau règlement et d'apporter vos réserves ou remarques. Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport et ses conclusions à partir de vos remarques.

L'AVAP devrait être créée au cours du second semestre 2017.

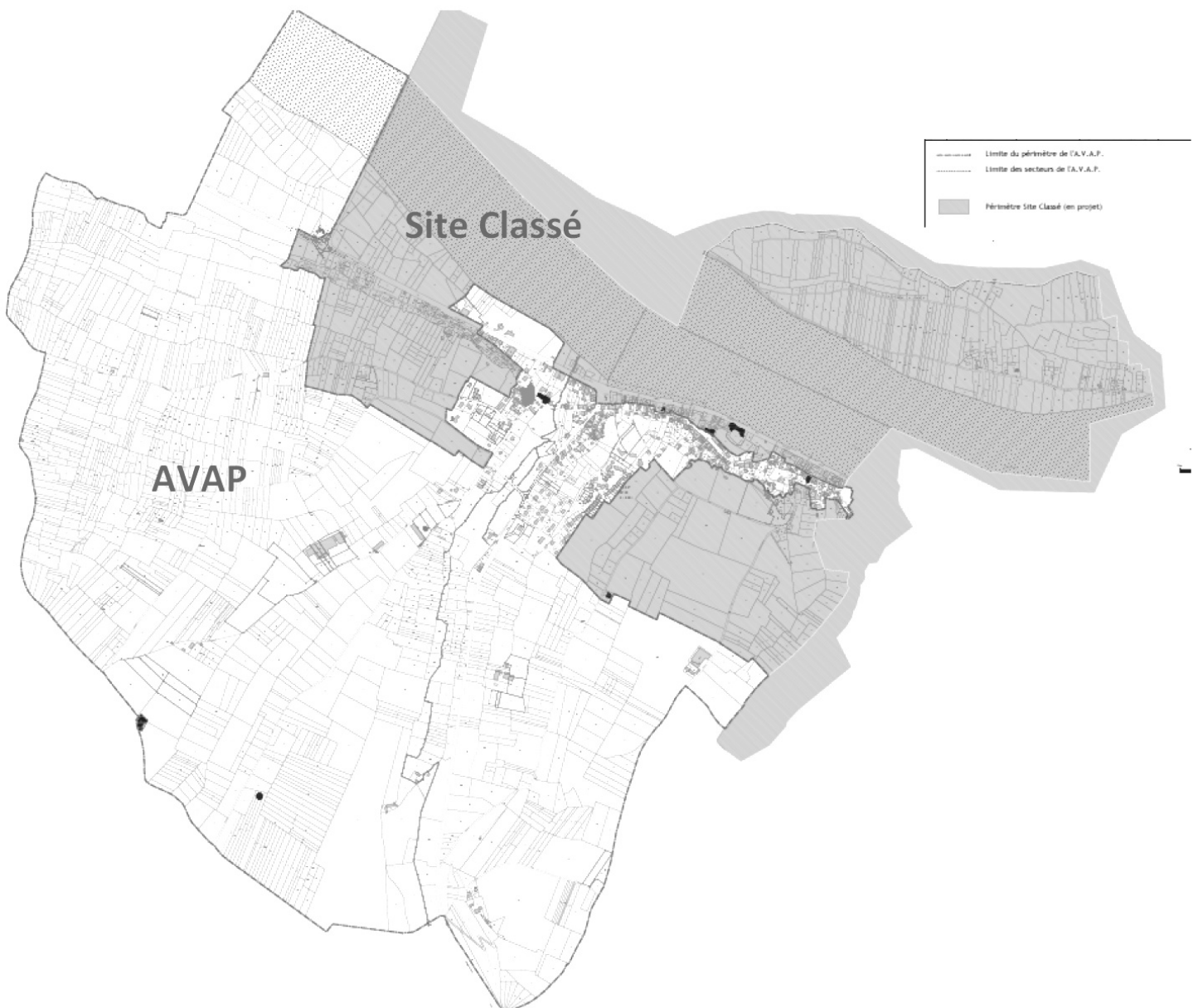
### Calendrier d'élaboration du classement du site

L'enquête publique est en cours et sera close le 12 janvier 2017.

La commission supérieure des sites, perspectives et paysages examine ensuite le dossier avant que le Conseil d'Etat prononce le classement par décret.

Les dispositions applicables en site classé (régime d'autorisation spéciale de travaux) prennent effet à compter de la date de publication du texte prononçant le classement (décret en Conseil d'État ou arrêté ministériel). Elles ne s'exercent qu'à l'intérieur du périmètre défini.

La protection au titre du site classé est traduite en tant que servitude d'utilité publique dans les documents d'urbanisme.





## État-Civil 2016

### Naissances

08/07 - Nathan MAMBERT

14/08 - Liya GUILLERME

13/09 - Elio SOUFFOU

### Décès

15/02 - Michel PENSEREAU

29/04 - Nicole PÉPIN-LEMER

21/06 - Michelle ROI

25/08 - Yves FOUCAULT

13/10 - Gérard POTIE

08/11 - Pascal CONSTANTIN

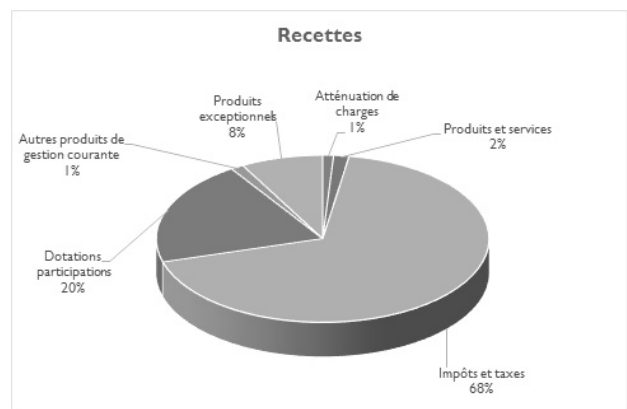
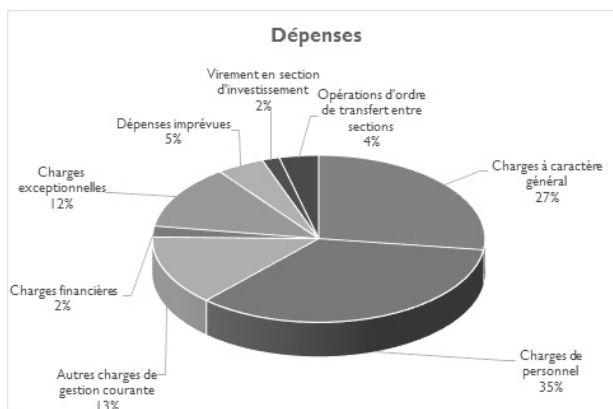
28/11 - Paul DUTRON, dit GUERS

28/11 - Marie-Joseph DUTRON, dit GUERS

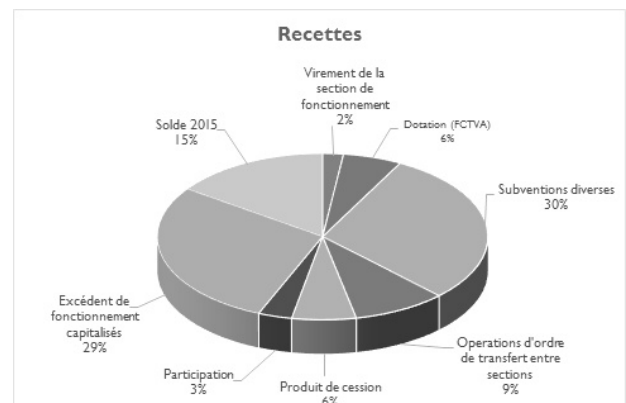
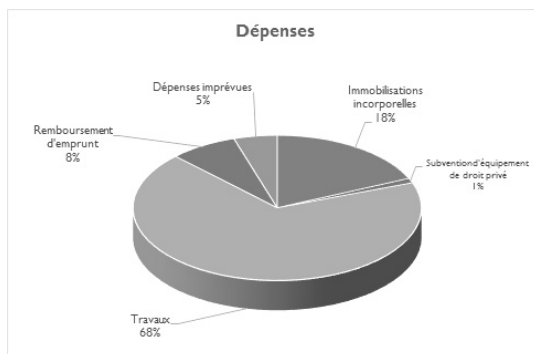
08/12 - Paul LANGÉ

## Budget prévisionnel communal 2016

**Fonctionnement = 568 614 €**



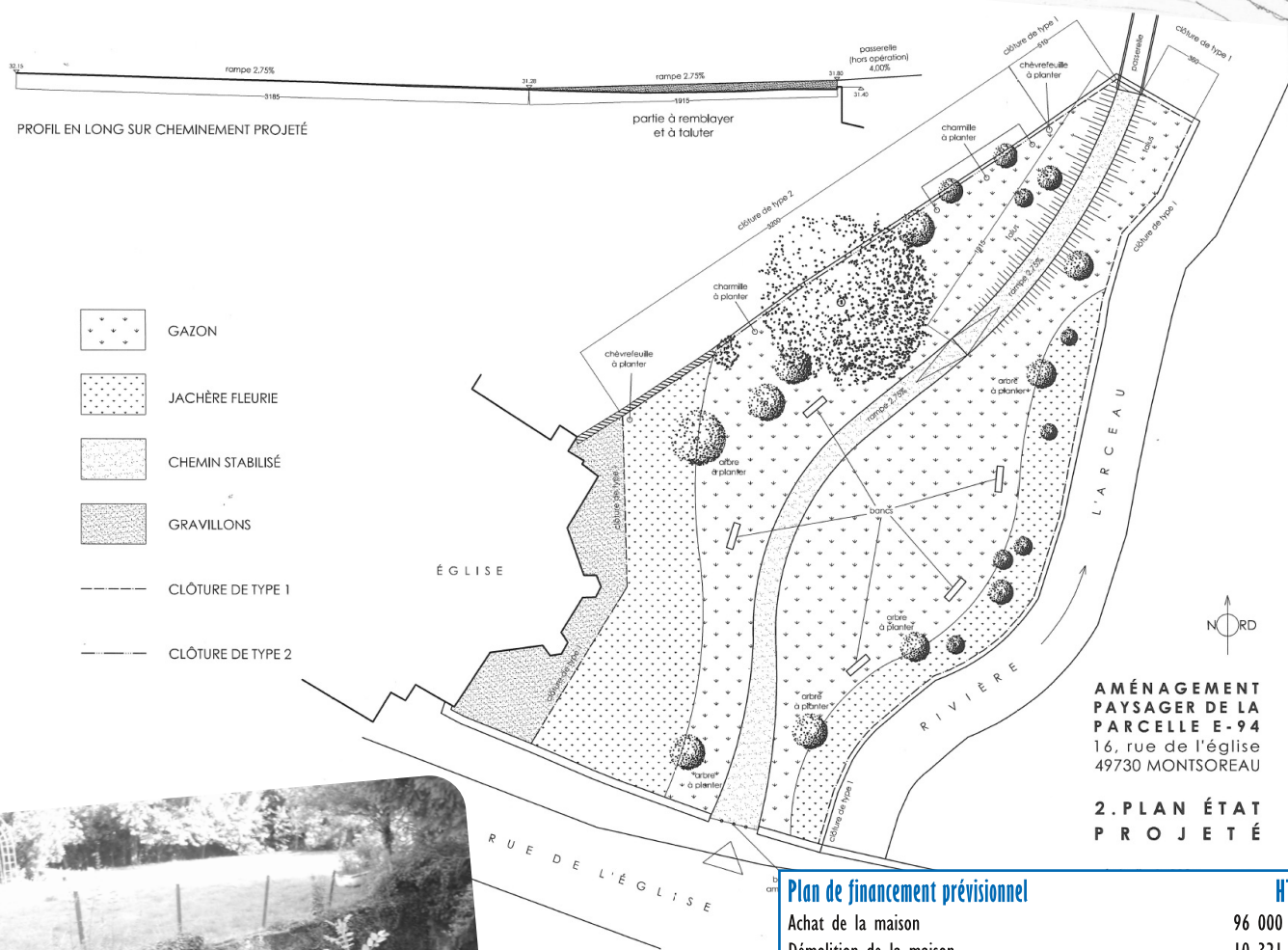
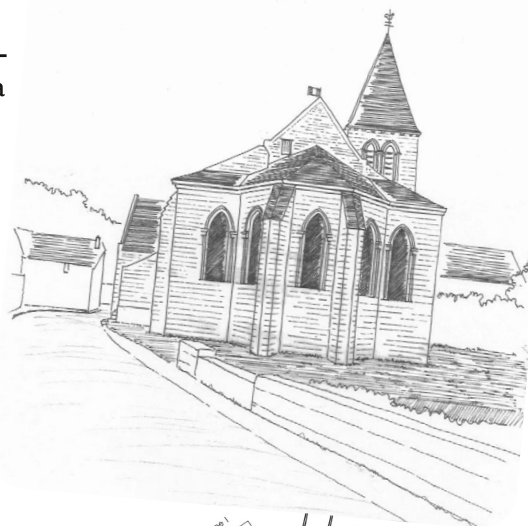
**Investissement = 478 525 €**



Et en 2017...

## Aménagement paysager Rue de l'Église

Ce projet d'aménagement, réalisé en partenariat avec le PNR Loire-Anjou-Touraine, permettra une liaison entre le parking de l'Arceau, la Maison du Parc et la Loire, mettant ainsi en valeur les abords de l'Église Saint Pierre-de-Rest. Les travaux sont prévus pour le printemps 2017 et comprendront la démolition de la maison, l'aménagement paysager avec terrassement, la mise en place d'un cheminement stabilisé, la pose de gravillons autour de l'église, l'engazonnement, la réalisation d'une jachère fleurie, la plantation d'arbres et de haies arbustives, le remplacement des clôtures. Des bancs ainsi qu'une passerelle, accessible aux personnes à mobilité réduite, viendront compléter l'aménagement, permettant ainsi le franchissement d'un fossé, en eau de manière intermittente, relié directement à l'Arceau.



### Plan de financement prévisionnel

	HT
Achat de la maison	96 000 €
Démolition de la maison	10 321 €
Aménagement paysager	44 089 €
<b>Subventions sollicitées</b>	
Contrat de Parc	- 25 107 €
Région	- 31 473 €
Réserve parlementaire	- 13 000 €
<b>Coût final pour la commune</b>	<b>80 830 €</b>



## Effacement des réseaux

La commune poursuit son opération d'enfouissement des réseaux. Début 2017, les travaux débiteront dans la rue des Mazières et l'allée Émile Joulain. Ces travaux sont réalisés par le Syndicat Intercommunal des Énergies de Maine-et-Loire avec une participation financière de la commune pour l'électricité et les réseaux téléphoniques. Après cette tranche de travaux, il ne restera plus que la rue des Moulins (sur liste d'attente pour 2017) et l'Île au Than où les réseaux aériens sont encore visibles.



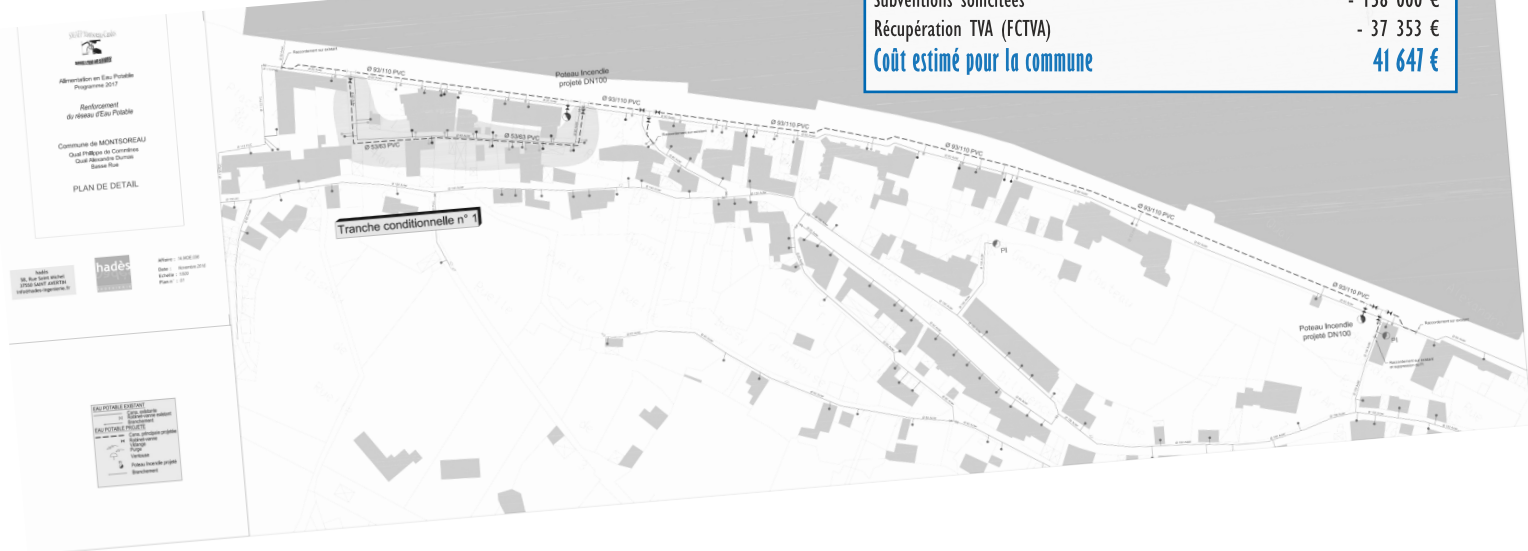
Plan de financement Effacement des réseaux		HT
Réseaux électriques		161 916,25 €
Génie civil télécommunications		29 284,96 €
SIEML	-	129 533,00 €
Région	-	18 500,46 €
<b>Coût final pour la commune</b>		<b>43 167,75 €</b>

## Travaux D 751

Le Département de Maine-et-Loire a engagé un projet de ré-aménagement de la route départementale 751 entre la Place du Mail et le château de Montsoreau. L'objectif principal est l'amélioration du fonctionnement global de cette voie, en réduisant la vitesse sur ce périmètre, en favorisant les déplacements des piétons et touristes dans ce même périmètre, en définissant les emplacements réservés au stationnement et terrasses des différents commerces. Si le département prend en charge la réfection de la chaussée (34%), l'aménagement des trottoirs est à la charge de la commune (66%). Les travaux de réfection de chaussée devraient avoir lieu après l'été.

Au préalable, des travaux de renforcement et de renouvellement de la canalisation en eau potable auront lieu dès le premier trimestre 2017. Ceux-ci sont réalisés par le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de Montsoreau - Candés.

Coût total estimé		570 000 €
Renforcement et renouvellement canalisation eau potable		211 000 € TTC
Réaménagement de la RD 751		359 000 € TTC
Prise en charge SMAEP de Montsoreau-Candés	-	211 000 €
Prise en charge Département de Maine-et-Loire	-	122 000 €
Subventions sollicitées	-	158 000 €
Récupération TVA (FCTVA)	-	37 353 €
<b>Coût estimé pour la commune</b>		<b>41 647 €</b>



## Les différents services mis à votre disposition pour améliorer votre qualité de vie !

Il fait bon vivre à Montsoreau, commune reconnue par différents labels, commune vivante grâce à ses commerces, ses associations culturelles et sportives. Et il ne faut pas oublier le rôle essentiel des structures intercommunales portées par des élus, des bénévoles et des salariés qui vous apportent toujours plus de services, dans un seul but "vous faciliter la vie !".

Voici, ci-dessous, un tableau synthétisant le fonctionnement de chacune. Dans les pages suivantes, certaines vous présentent leur rapport d'activités 2016.

<u>Activité</u>	<u>Compétence et couverture</u>	<u>Ressources</u>
<b>Relais assistantes maternelles</b>	Syndicat de la Côte <i>11 communes du canton de Saumur Sud</i>	participation des communes participation de la CAF
<b>Halte-garderie</b>	Syndicat de la Côte <i>Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation de la CAF participation des parents
<b>École - cantine - TAP : Regroupement pédagogique intercommunal</b>	Syndicat de la Côte <i>Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation des parents (cantine)
<b>Garderie périscolaire</b>	Syndicat de la Côte <i>Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation de la CAF participation des parents
<b>Bibliothèque/Ludothèque**</b>	Syndicat de la Côte <i>Montsoreau, Parnay, Turquant</i>	participation des communes cotisation des usagers
<b>Centre de loisirs / TAP La Passerelle Animation jeunesse le Décllic*</b>	Familles Rurales Loire et Coteau <i>Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant</i>	participation des communes participation de la CAF participation des parents
<b>Maison de retraite Aliénor à Fontevraud-l'Abbaye</b>	Conseil d'administration <i>11 communes du canton de Saumur Sud</i>	participation du Conseil Départemental participation des résidents
<b>Eau potable</b>	Syndicat Mixte Adduction Eau Potable <i>Candes-Saint-Martin, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, Turquant, Varennes-sur-Loire</i>	les abonnés (facture Véolia)
<b>Office de Tourisme</b>	Office de Tourisme du Saumurois <i>49 communes de Saumur Val de Loire</i>	participation Saumur Val de Loire participation de la commune adhérents
<b>Assainissement</b>	Saumur Val de Loire <i>49 communes de Saumur Val de Loire</i>	les abonnés (facture d'eau)
<b>Ordures ménagères</b>	Saumur Agglopropreté <i>49 communes de Saumur Val de Loire</i>	les usagers (par la taxe intercommunale d'enlèvement des ordures ménagères)
<b>Transport scolaire et interurbain</b>	Agglobus <i>49 communes de Saumur Val de Loire</i>	Saumur Val de Loire les usagers
<b>Aide à domicile*</b>	ADMR (Aide à domicile en milieu rural) <i>16 communes du canton de Saumur Sud</i>	participation des communes les personnes aidées (les prestations peuvent être prises en charge par les organismes sociaux : Conseil général, les mutuelles, la MSA, la CAF, etc...)

\* L'Association Familles Rurales Loire et Coteau et l'ADMR fonctionnent avec des salariés mais la gestion est assurée par des bénévoles.

\*\* La Bibliothèque/Ludothèque est uniquement organisée par des bénévoles.

**L'engagement financier de la commune de Montsoreau pour ces services représente 10% du budget de fonctionnement.**



## Relais assistants maternels et Halte-garderie



### **Pour les parents**

- information sur les différents modes de garde de l'enfant jusqu'à ses 6 ans,
- information sur vos droits et obligations d'employeur particulier,
- aide sur vos démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde à domicile (contrat de travail, calcul des congés payés...),
- mise en relation avec les assistantes maternelles (liste selon votre commune),
- écoute et échange sur l'accueil de votre enfant.

### **Pour les enfants**

- lieu de socialisation, d'échanges, d'éveil, de découvertes et de jeux.



**Pour tout renseignement, contacter l'animatrice du relais : Jessy LÉVÊQUE**  
**Espace Michel Grégoire - 49730 TURQUANT**  
**06 86 01 76 80 - ram.saumursud@orange.fr**

### **Pour les assistant(e)s maternel(le)s et candidat(e)s à l'agrément et pour les gardes à domicile**

- information actualisée sur vos droits et obligations (conventions collectives, lois, statuts, formation, contrat de travail...),
- écoute et échanges sur votre pratique professionnelle avec d'autres assistantes maternelles et/ou des intervenants,
- information sur le métier d'assistant maternel et garde à domicile et sur les démarches à effectuer (démarche d'agrément, formation),
- mise en relation avec des assistantes maternelles agréées et garde à domicile.

### **Les assistantes maternelles de Montsoreau**

LEBIGOT Aline - 06 48 95 95 23  
 LECHAT Valérie - 02 41 38 16 16  
 MÉCÈNE Sabine - 06 33 32 24 86

### **Les matinées d'éveil**

Les matinées d'éveil sont ouvertes de 9h15 à 11h30 aux enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistant maternel à Montsoreau le 1<sup>er</sup> mardi et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à la salle Rose (près de l'école).

Un planning des animations est réalisé chaque trimestre, n'hésitez pas à en faire la demande par téléphone ou par mail.

## Multi-accueil Les Troglotins

Le multi-accueil Les Troglotins, géré par le syndicat des communes de la Côte, est une structure pouvant accueillir les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Les familles de Montsoreau peuvent bénéficier de l'accueil occasionnel, type halte-garderie. Il répond aux demandes d'accueil ponctuel avec possibilité de réservation mais sans engagement de régularité.

Une équipe de professionnels de la petite enfance accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermeture annuelle les 3 premières semaines d'août et une semaine à Noël.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants à charge.

**Multi-accueil Les Troglotins**  
**3 rue des Martyrs - 49730 TURQUANT**  
**02 41 51 55 49**  
**www.syndicat-cote.fr**



## Regroupement pédagogique intercommunal de la Côte (RPI)

Le regroupement pédagogique intercommunal accueille 157 enfants des communes de Turquant, Parnay, Souzay-Champigny et Montsoreau, de la maternelle au primaire. Les services de cantine, accueils périscolaires (Souzay et Turquant), temps d'activité périscolaires (TAP) et transport scolaire sont mis en place.

Ce regroupement permet à chaque école de se maintenir et d'accueillir les enfants des quatre communes.

### Les écoles

École de Turquant	Petite section 1 et 2 - Moyenne section Mme Anne-Claire GÉLARD	Mme Clotilde FÈVRE	Tel : 02 41 51 79 10
École de Montsoreau	Moyenne et Grande sections Mme Sophie CALOIN	CP M. Wilfried MOENS	Tel : 02 41 38 17 86
École de Souzay-Champigny	CE1 - CE2 Mme Isabelle VIDAL		Tel : 09 88 77 31 32
École de Parnay	CE2 - CMI Mme Céline GERMON	CM2 Mme Marion MOUES	Tel : 02 41 51 44 94

### Cantine

Les enfants de maternelle, CP et CM2 mangent au 1<sup>er</sup> service de 12h00 à 12h45 et les enfants de CE1, CE2, CMI mangent au 2<sup>ème</sup> service à partir de 12h45. Le prix du repas est de 3,25 € pour les primaires et de 2,98 € pour les maternelles. Le menu de cantine est disponible sur les tableaux d'affichage des écoles ou sur le site internet du Syndicat de la Côte.

### L'accueil périscolaire

Deux accueils périscolaires sont ouverts aux enfants du RPI à :

Salle polyvalente de l'école de Souzay  
7h30 à 8h50  
17h00 à 18h30 (18h le vendredi)

Salle annexe de la cantine de Turquant.  
7h00 à 8h50  
12h à 12h30 le mercredi  
17h00 à 19h00 (18h le vendredi)

### Transport scolaire

Le transport scolaire est mis en place pour les enfants du RPI. Il est géré par Saumur Agglobus. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site [www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr). Il est à compléter et à retourner à Saumur Agglobus. Le tarif du transport pour l'année 2016 /2017 est de 80,50 € par enfant et par an. La gratuité est appliquée à partir du 3<sup>ème</sup> enfant et pour les enfants utilisant le transport pour le trajet école - cantine.





## Familles Rurales

## Activités 2017 de l'association Loire et Coteau

Dédiée à l'enfance et à la Jeunesse, l'association s'adresse au jeune public des communes de la Côte et environnantes. Trois accueils de Loisirs sont ouverts à l'année, des TAP sont aussi proposés.

### LES PETITES FRIPOUILLES

Accueil de Loisirs 3/10 ans

L'équipe d'animation propose des activités ludiques pendant les vacances scolaires et les mercredis. Un thème différent est proposé pour chaque période afin d'éveiller la créativité et la curiosité des enfants au travers d'activités éducatives et de loisirs variées !

**Exemple de sorties 2016 :** Défiplanèt', plan d'eau de Bourgueil, sortie apiculture...

#### LIEU : Souzay-Champigny et Turquant

Les mercredis en période scolaire

Au Moulin à Souzay-Champigny de 12h à 17h  
(garderie de 17h00 à 18h30)

Pendant les petites vacances scolaires

Au Moulin à Souzay-Champigny : de 9h à 17h  
(garderie sur inscription à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30)

En juillet

A l'école de Turquant

Fin août-début septembre

Au Moulin à Souzay-Champigny

Des camps l'été

Camp pour les 6/8 ans ou pour les 8/10 ans

### LA PASSERELLE

Accueil de Loisirs 9/12 ans

La Passerelle est un espace qui permet de faire le lien entre le secteur Enfance et Jeunesse.

#### LIEU : Foyer Yves Duteil

#### Fontevraud-l'Abbaye

Les mercredis et vendredis en période scolaire et vacances

Mercredis de 14h à 18h

[www.loire-et-coteau.fr](http://www.loire-et-coteau.fr)

#### CONTACTS

Claire ROYER : 24, place des Diligences 49730 MONTSOUREAU  
direction.loire.coteau@gmail.com Tél. 02 41 51 99 18

Enfance - TAP : Baptiste LEGER

afr.animationenfance@gmail.com Tél. 06 07 71 61 87

Jeunesse : Florian BEGUE

afr.animationjeunesse@gmail.com Tél. 06 64 12 94 47



### LE DECLIC

Accueil de Loisirs 11/17 ans

Au sein d'un espace d'animation convivial, des activités manuelles, sportives ou culturelles sont proposées tout au long de l'année. Le but est d'accompagner les jeunes dans des projets collectifs et de favoriser l'esprit d'initiative. Des actions d'autofinancement sont réalisées afin de réduire le coût des sorties.

**Exemple de sorties 2016 :** Patinoire « Glisseo », Escape Game, sortie Canoë...

#### LIEU : Montsoreau

Les mercredis et samedis en période scolaire de 14h à 18h

Les vendredis soirs en période scolaire de 17h30 à 22h

Pendant les vacances scolaires de 9h00 à 18h

Des camps l'été

Pour les 11/13 ans ou pour les 14 ans et +

### LES TAP

Temps d'Activités Périscolaires

Après l'école les enfants peuvent s'inscrire aux TAP pour découvrir différentes activités : musique, confection de bijoux, création de vidéos...

#### Gestion et animation sur

#### Fontevraud-l'Abbaye

Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30

#### Animation sur le RPI de la Côte

Le vendredi de 14h à 17h

Les activités enfance et jeunesse sont des services financés par les familles et les communes de la Côte : Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny et Turquant, en partenariat avec les organismes suivants :

## SMAEP de Montsoreau-Candes

# L'INFORMATION *eau*

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2015



Extrait du rapport annuel 2015  
sur le prix et la qualité du service public  
Disponible au siège du Syndicat

## SMAEP de Montsoreau Candes

### TERRITOIRE

4 565 habitants

Le service d'eau potable du SMAEP de Montsoreau Candes regroupe la commune de Candes-Saint-Martin, représentée par la Communauté de communes Chinon-Vienne-Loire (37), et les communes de Montsoreau, Pamay, Souzay-Champigny, Turquant et Varennes-sur-Loire représentées par Communauté d'agglomération Saumur-Loire-Développement.

La population desservie est de 4 565 habitants.



6 communes adhérentes

### EXPLOITATION

par la société VEOLIA  
en affermage

La société VEOLIA a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 2 364 abonnés (+1,2 % par rapport à 2014).



### PRODUCTION

3 ressources

- Des ressources propres au syndicat : les forages « Les Prés Pacaud » et « La Maumenière » ont fourni 254 696 m<sup>3</sup> d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 3 319 m<sup>3</sup> :
  - SIAEP Bourgueil (37) a fourni 3 319 m<sup>3</sup>.



■ LOCAL  
■ IMPORT

### DISTRIBUTION

Un réseau de 115 km  
185 107 m<sup>3</sup> consommés

En 2015 les abonnés domestiques ont consommé 185 107 m<sup>3</sup> (en hausse de 0,2 % par rapport à 2014, soit en moyenne 111 litres par habitant et par jour

Par ailleurs, un volume total de 22 805 m<sup>3</sup> a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 81,2 % en 2015 (il était de 81,09 % en 2014).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,5 %.

### QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'Agence Régionale de Santé indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. Bactériologique et chimique, conforme aux exigences de qualité de la réglementation. La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation (80% réalisée).



### PRIX

281,21 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, en 2016, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 281,21 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2016, toutes taxes comprises), avec une variation par rapport à 2015 de + 1,24 %.

Sur ce montant, 34 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 47 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 19 %.



Répartition des montants collectés



## Office de Tourisme du Saumurois, antenne de Montsoreau

L'Office de Tourisme de Montsoreau, situé au sein de la Maison du Parc, est ouvert du mois de mars aux vacances de la Toussaint.

### Ses missions sont :

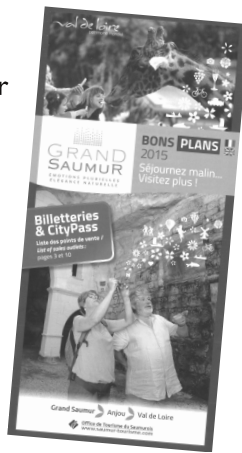
- l'accueil et l'information des visiteurs,
- la promotion du territoire et des prestataires touristiques.

### Un accueil personnalisé et des conseils

- pour profiter au mieux des richesses naturelles et patrimoniales de notre territoire,
- pour vous orienter vers les prestataires locaux,
- pour vous faire part des nouveautés, de nos "Bons Plans",
- pour vous conseiller, vous apporter nos meilleures suggestions.

### Pensez à venir retirer le Guide du Grand Saumur 2017 !

- **Gratuit,**
- Parution dès la fin janvier,
- **pour les résidents comme pour les touristes, c'est LE** guide touristique annuel de notre territoire,
- disponible en **6 langues** :  
\* français / anglais / allemand  
\* néerlandais / espagnol / italien.



Il recense toutes les **adresses utiles** et les **informations pratiques** (descriptif, coordonnées, horaires, tarifs...) des prestataires du territoire.



### Un lieu accessible à tous et des services

- site labellisé Tourisme & Handicap (4 déficiences),
- site labellisé Accueil Vélo / La Loire à Vélo,
- Wifi gratuit,
- consignes à bagages gratuites,
- réservation d'hébergement, de taxi,
- mise en avant des manifestations en cours,
- affichage du bulletin météo,
- des ouvrages, fiches de randonnée, bornes tactiles et DVD en consultation gratuite,
- espace lecture - Jeux enfants/familles,
- profitez également des deux espaces d'exposition de la Maison du Parc, en entrée libre.

### Espace Billetterie

- billetterie **spectacles** (Cadre Noir, Musicales de Montsoreau, Carrousel, FIMM 2017, Genn'iale...),
- billetterie **sites de visites** (sites du Saumurois, de Touraine, Terra Botanica, Puy du Fou...),
- vente de **Pass** (Pass châteaux, City Pass Saumur).

### Espace boutique

Pour vous faire plaisir ou pour offrir...  
Pour acheter "local" !

- une sélection de produits, souvenirs et livres,
- coffrets-cadeaux (« Coffret Millésime », « Séjours clé-en-main »),
- vente de cartes de pêche.

Au plaisir de vous accueillir prochainement...

Nos horaires d'ouverture sur  
[www.samura-tourisme.com](http://www.samura-tourisme.com)

Office de Tourisme du Saumurois  
15, avenue de la Loire  
49730 MONTSOREAU  
Tél. 02 41 51 70 22  
[otsi@ville-montsoreau.fr](mailto:otsi@ville-montsoreau.fr)  
[www.samura-tourisme.com](http://www.samura-tourisme.com)



## ADMR Les Tuffeaux



### ADMR : adaptation et nouvelle technologie

Avec l'appui de la fédération ADMR 49, l'association les Tuffeaux met en place un nouvel outil à base de Smartphone sur lequel les salariés disposeront, en temps réel de leur planning et pourront enregistrer le détail de leurs interventions, ainsi que diverses informations. Chaque bénéficiaire disposera d'une carte et pourra valider par simple présentation de sa carte sur le téléphone.

#### Où en sommes-nous ?

- Un courrier d'information a été adressé à tous les bénéficiaires.
- Tous les intervenants ont maintenant reçu leur « Smartphone » pour se familiariser aux diverses manipulations, et procèdent dès maintenant à la remise des « cartes » aux bénéficiaires.
- Au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2017, tout se passera en « Télégestion », FINI le PAPIER.

« L'ADMR vise à entretenir et intensifier le lien social et la solidarité dans les 18 communes servies, en aidant les uns dans leur vie quotidienne tout en créant des emplois de proximité pour les autres (+ de 50 salariés) ».

#### À votre écoute chaque jour !

**ADMR Les Tuffeaux**  
 110, rue des Prés - 49400 SAUMUR  
 Tél. 02 41 52 99 65  
[lestuffeaux@asso.fede49.admr.org](mailto:lestuffeaux@asso.fede49.admr.org)  
[www.admr.org](http://www.admr.org)

Dans ce cadre, l'ADMR :

- propose un service de proximité et de qualité, auprès des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes malades et de tout particulier des communes en favorisant leur soutien à domicile ;
- développe le lien social et la solidarité intergénérationnelle en s'appuyant sur un réseau de bénévoles qui organisent l'action au quotidien.

## Le Centre de Secours

Le centre compte, au 1<sup>er</sup> novembre, 15 agents (5 femmes et 10 hommes) qui défendent en 1<sup>er</sup> appel les communes de Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau et Turquant. Cinq nouvelles recrues vont venir accroître l'effectif au 1<sup>er</sup> janvier, mais malheureusement 3 agents totalisant entre 20 ans et 30 ans de service ont décidé de cesser leur activité à la fin de l'année.

Au niveau de la sollicitation opérationnelle, nous observons une baisse d'environ 35 %, ce qui est très bien. Du 1<sup>er</sup> janvier au 10 novembre 2016, nous sommes intervenus à 112 reprises contre 172 pour toute l'année 2015.

Le prochain recrutement aura lieu au mois de juin mais les dossiers doivent être retournés pour le 24 février. Pour cela, nous recherchons toujours des hommes et des femmes, disponibles, voulant s'engager pour la population afin d'accroître notre effectif. Si vous êtes âgé de 16 à 50 ans et que l'activité sapeur-pompier vous intéresse, prenez contact auprès du chef de centre, le lieutenant Ludovic ODIAU au 06 72 47 16 53 ou [odiau.ludovic@orange.fr](mailto:odiau.ludovic@orange.fr), pour connaître les modalités de recrutement. Nous avons réellement besoin de renforcer notre effectif si nous ne voulons pas que l'avenir du centre de secours soit mis à mal à court terme. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou tout du moins à venir vous renseigner.

Le 02 juillet 2017, l'Amicale du centre, avec à sa tête le nouveau président Aurian Fontaine, aura la tâche d'organiser les jeux inter-centres ; journée qui regroupe les sapeurs-pompiers de 10 centres (5 du Maine-et-Loire et 5 de l'Indre-et-Loire) qui s'affronteront amicalement lors de jeux divers. Prenez déjà date pour venir les encourager.

Les Sapeurs-Pompiers de Fontevraud vous remercient du témoignage que vous leur donnez lors des différentes manifestations et durant la tournée de distribution des calendriers.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

### Formation aux premiers secours - Prévention et Secours Civique de niveau I (PSCI)

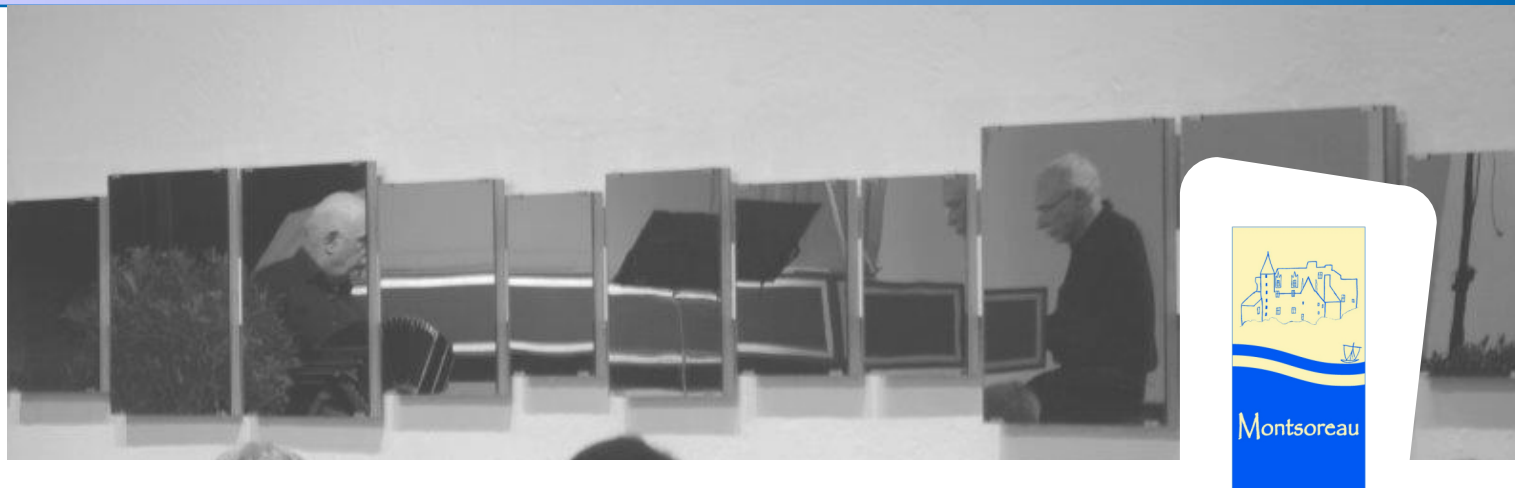
Sous l'égide de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire, une formation de PSCI peut vous être faite au tarif de 50 €, à titre individuel.

Il s'agit d'une formation de base de 7 heures, accessible à partir de 10 ans, qui se déroule par groupe de 8 à 10 personnes.

Elle permet d'acquérir les gestes de premiers secours. Elle vous permettra aussi de venir en aide et pourra peut-être sauver une victime.

Pour tout renseignement, prendre contact avec M. ODIAU Ludovic (06 72 47 16 53 ou [odiau.ludovic@orange.fr](mailto:odiau.ludovic@orange.fr))





### Dans ce chapitre :

Entente Communale Sportive Fontevraud Montsoreau	18
Société l'Union	19
Tennis Club de Montsoreau	19
Yoga bien-être et détente	19
Club de planche à voile	20
Comité des Fêtes	20
Art et Découverte	21
Ligériana Musicale	22
Sauvegarde de Montsoreau	23
Judo Club	23
Ligériens de Coeur	24

## VOS ACTIVITÉS DE LOISIRS

### ECS Fontevraud-Montsoreau

Cette année, le club a organisé deux randonnées durant lesquelles nous avons accueilli plus de 1 200 participants.

De plus, notre club a participé à l'organisation du « Vélo vintage » au service des municipalités de Fontevraud-l'Abbaye et de Montsoreau.

Nous remercions nos fidèles bénévoles, et les communes de FONTEVRAUD-L'ABBAYE et MONTSOREAU qui nous soutiennent pour nos manifestations.

#### **DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2017**

- **Dimanche 5 mars 2017** : Randonnée VTT et Marche à Montsoreau.
- **Dimanche 3 septembre 2017** : Randonnée VTT et Marche à Fontevraud-l'Abbaye (nouvelle date).

Tous les membres du club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos vœux pour l'année 2017.

Notre site internet : [www.ecs49.fr](http://www.ecs49.fr)

Le président, Denis ALIX

#### **Membres du Bureau**

Denis ALIX - Président  
Jean-Paul JOBERT - Secrétaire  
Joël RAVENEAU - Trésorier  
André DELOUCHE - Président d'honneur

Retrouvez les coordonnées des Présidents d'association dans la partie Informations pratiques page 43.

## Société de l'Union

Tous les membres de la société de l'Union de Montsoreau vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Jacky Marchand, Président de l'Union



### Les principales manifestations en 2017

Samedi 14 janvier à 16h

**Assemblée générale des sociétaires**

Vendredi 17 mars à 19h30

**Concours de belote de printemps**

Samedi 22 avril

**Repas fruits de mer avec soirée dansante**, au foyer

Janvier / Février

**Challenge des invités**, intersociétaires 3 contre 3

Février / Mars / Avril

**Challenge des couples**, intersociétaires

Avril / Mai / Juin

**Challenge à la mêlée**, invitation de 40 sociétés environnantes

Septembre / Octobre / Novembre

**Challenge du tonneau**, invitation de 40 sociétés environnantes

Samedi 18 et Dimanche 19 novembre

**Concours au rond**

Vendredi 8 décembre à 19h30

**Concours de belote d'automne**

Toute l'année

**Démonstration de boule de fort** à différents groupes de jeunes ou d'adultes

Tous les mardis entre 15h30 et 19h

**Tarot et belote**

Place des Diligences - 49730 MONTSOREAU

## Yoga Bien-être et Détente

### Yoga enfant

Imagination et créativité - Concentration et souplesse

2 samedis par mois (de septembre à juin)  
de 10h à 11h pour les 3/6 ans  
et de 11h à 12h pour les 7/10 ans

Renseignements et inscriptions auprès du professeur Amélie Guitton : 06 95 00 71 82



### Cours de Hatha Yoga - Adulte

Le lundi de 17h15 à 18h45 ou de 19h à 20h30  
et le mardi de 17h15 à 18h45

Séances animées par Amélie Guitton, professeur diplômée de l'EFYO

Sylvie MORISSEAU (Présidente) : 06 71 03 54 18

Amélie GUITTON (Professeur) : 06 95 00 71 82

## Tennis Club de Montsoreau

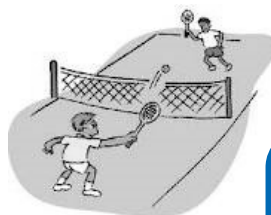
Carte jeune annuelle (-16 ans) :  
15 € valable du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars

Carte adulte annuelle : 25 €

Possibilité de louer à l'heure : 7 €

Les renseignements peuvent être pris **au P'tit Bar**, Place du Mail auprès de la secrétaire du club au 02 41 51 72 45 ou auprès de la Présidente au 06 71 03 54 18.

Les clés peuvent être prises au P'tit Bar ou à la Maison du Parc (face aux cours de tennis).



TENNIS

### Membres du Bureau

Sylvie MORISSEAU - Présidente  
Sonia POUJADE - Secrétaire  
Jean-Marie MESTANIER - Trésorier

Bonne et heureuse année,

La présidente de l'association, Sylvie Morisseau



## Club de Planche à Voile de Montsoreau

**Président :** Alain FORÊT

**Objet :** Pratique loisir de la planche à voile

**Activités, lieux et horaires :**

- initiation des adhérents débutants, perfectionnement des adhérents confirmés,
- pratique de la planche à voile en loisirs, organisation de régates, de sorties mer, de raids loisirs (exemple : descente de Loire, semaine à Quiberon) internes au club
- organisation de journées "découverte" le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois (à partir d'avril) accessibles à tous.

**Jours de pratique :** Samedi, dimanche, lundi dès que la météo est favorable

**Lieu de pratique :** Centre nautique, plan d'eau

**Tarifs et conditions d'inscriptions :**

avec licence : enfant 70 € / adulte 100 €

sans licence : enfant 43 € / adulte 47 €

**Renseignements :** Club de Planche à Voile - Alain FORÊT  
8, la Grande Dîme - 49730 VARENNES-SUR-LOIRE

Tél. 02 41 51 70 64

[facebook.com/pavmontsoreau](https://www.facebook.com/pavmontsoreau)

**Activités 2017 :**

En cours d'année :

- séances "découvertes" mensuelles (1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois - prêt du matériel),
- régates et séances d'initiation à Montsoreau (Loire ou plan d'eau),
- sorties mer (Noirmoutier, Quiberon, ...),
- participation à des compétitions hors Montsoreau,
- Avril : descente de Loire Montsoreau-Noirmoutier ou semaine mer.



## Comité des Fêtes de Montsoreau "La Concorde"

Le bureau remercie la Commune de Montsoreau pour son aide, ainsi que tous les bénévoles pour leur soutien moral et physique, et invite tous ceux qui le désirent à venir nous rejoindre pour participer activement à l'organisation de ces différentes manifestations. Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour :

- Fête du Vélo : La Loire à Vélo, Anjou Vélo Vintage 2017
- Fête de la Saint Jean : Feu de la St Jean le 23 juin 2017
- Fête Nationale : le 13 juillet 2017

(Remerciements 2016 à : Aline L, Évelyne G, Gisèle B, Chantal G, Cassandre J, Virginie, Élodie, Valérie L, Marie-France L, Sylvie M, Sébastien G, Serge B, Jacky M, Gérard D, Constant, Patrick, Robin D, Denis R, Rémy, Thierry, Bruno F, Francky J, Bernard P, Thierry R.). Également un remerciement à la Présidente (Myriam Pecqueur) et l'association Microclim@ pour son don financier à la suite de sa dissolution. Tous les membres du Comité des Fêtes de Montsoreau vous souhaitent une Bonne et Heureuse année 2017.



### Le Bureau

Contact : Thierry ROI (Président)  
[thierrynoel.roi@wanadoo.fr](mailto:thierrynoel.roi@wanadoo.fr)

## Art et Découverte

L'année 2017 sera pour notre association le quarantième anniversaire de sa création. C'est en 1977 en effet qu'elle fut fondée par des pionniers, au titre desquels on trouve André Boyer, figure bien connue de tous, qui se donnèrent comme objectifs l'organisation d'activités et de manifestations d'ordre culturel, la découverte et la protection du patrimoine local et la gestion d'un aquarium ouvert au public.

Depuis cette date, les choses ont évolué : l'aquarium a disparu et les préoccupations

environnementales ont été transférées à l'association Sauvegarde de Montsoreau. Mais l'esprit des pionniers demeure et tous les présidents et membres du conseil d'administration d'Art et Découverte qui se sont succédés depuis ont maintenu le même objectif, celui d'une ouverture sur la culture dans toutes ses facettes.

Nous marquerons donc ce quarantième anniversaire par un programme renforcé par rapport aux années passées et nous clôturerons notre saison avec une soirée cabaret qui sera animée par le groupe saumurois des Chats noirs. Une soirée festive espérons-nous, afin que perdure l'esprit de convivialité qui a toujours marqué nos réunions.

Je vous invite donc à prendre connaissance de notre programme 2017 où, comme à l'accoutumée vous trouverez des propositions variées, propres à exciter votre curiosité. Notre association n'est pas un club élitiste ; elle est ouverte à tous, curieux de tout, en particulier de notre patrimoine local envisagé dans ses multiples aspects. N'hésitez pas à rejoindre nos rangs en tant que membre (le montant de la cotisation reste inchangé à 15€) ou en entrant au conseil d'administration pour nous apporter vos forces et vos idées.

Avec l'aide de la municipalité de Montsoreau, qui nous soutient dans la production de nos documents et l'utilisation du foyer socio-culturel, nous espérons poursuivre encore longtemps notre mission d'animation au service des Montsoréliens et de la renommée de notre village.

Bonne année à tous.

Guy PIERRE, Président (02 41 53 79 24)



Samedi 4 février	<b>Assemblée générale annuelle</b> suivie d'un déjeuner facultatif	11h à la Gabelle PARNAY
Vendredi 24 février	<b>Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République</b> avec Bernard Bouleau	17h au foyer
Vendredi 24 mars	<b>Les grands travaux des ingénieurs des Ats et Métiers d'Angers</b> , avec Jean-Louis Eytier	17h au foyer
Vendredi 19 avril	<b>La culture des champignons</b> avec Laurence Laboutière	Toute la journée
Vendredi 19 mai	<b>Le compas dans tous ses états</b> avec René Verstraete	17h au foyer
Vendredi 2 juin	<b>Le rêve brisé des aborigènes</b> avec Patrick Bernard	17h au foyer
Vendredi 9 juin	<b>Visite de la Fondation Anako au château de Verrière</b> à Bournand (86)	Demi-journée
Vendredi 15 septembre	<b>Sortie Maisons de terre et Maison de l'Acadie</b> avec Dominique Gehan	Toute la journée
Vendredi 20 octobre	<b>François Bontemps, moine fontevriste et général d'Empire</b> avec Bertrand Ménard	17h au foyer
Vendredi 24 novembre	<b>Les mille visages du Véron</b> avec Martine Hubert-Pellier	17h au foyer
Vendredi 8 décembre	<b>Soirée cabaret</b> avec les Chats noirs	18h au foyer

État du calendrier en janvier 2017 - Avant chaque manifestation, un programme détaillé est adressé à chaque adhérent.



## Ligériana Musicale

Les Musicales de Montsoreau, pour leur 21<sup>ème</sup> Saison, ont offert au public très nombreux, quatre concerts dont la programmation recherchée, représentait tous les genres musicaux.

Le nouveau locataire du château, Philippe Méaille, a mis gracieusement, à la disposition de l'association, la salle du bas, nommée "la Salle des Miroirs" permettant ainsi l'accès au rez-de-chaussée, rendu plus facile. Ainsi, la prestation de deux concerts au château a enthousiasmé le public.



Le 15 juillet 2016, c'est en l'Église Saint Pierre-de-Rest que les chants traditionnels russes sacrés et profanes du Choeur de Saint Petersburg ont fait vibrer plus que jamais, le coeur des spectateurs.

Le 22 juillet, c'est au château, dans cette salle magnifique où sont exposés les miroirs de l'Art Conceptuel, que Adeline de Preissac à la harpe et Claire Michelet au violon, ont séduit un public très curieux d'entendre ce dialogue heureux qui, au cours de cette soirée, s'est révélé plein d'enchantement.

Le 29 juillet, toujours au château, dans cette salle magnifique, c'est Mario Raskin qui, avec son clavecin légendaire, accompagné d'un bandonéon et la voix envolée de Barbara Kusa a permis au public de faire un voyage historique en Argentine pour lui faire connaître, par la magie musicale, les compositeurs et artistes argentins qui ont créé les origines du Tango. C'était un voyage extraordinaire !

Le 5 août, retour à l'église pour entendre l'Ensemble Jazzin n'Co qui, sur les pas de Django Reinhardt, a emporté un public très averti, dans le monde de la musique aux sons tziganes. Cette formation comprenait des musiciens de grande qualité et

parmi eux, un violoniste exceptionnel. Encore un voyage que les spectateurs ont apprécié par sa beauté et aussi par son esprit du souvenir.

Comme toujours chaque concert était suivi d'un "Pot de l'amitié" très convivial au cours duquel artistes et spectateurs peuvent se rencontrer et échanger.

Ces concerts se réalisent grâce à l'aide des Montsoréliens, la Mairie et ses agents, des commerçants et tous nos donateurs qui apportent le soutien dont l'association a besoin.

Je veux remercier tous nos amis bénévoles qui, à chaque moment où la logistique l'exige, sont là pour nous aider.

Nous espérons continuer cette action avec le même optimisme afin de contribuer à la vie culturelle et la promotion de notre village. Nous avons l'objectif de faire vivre un patrimoine musical dans un patrimoine architectural avec l'enthousiasme d'accomplir une oeuvre qui en vaut la peine.

Le programme des six concerts prévus pour 2017 vous sera bientôt détaillé.

Ligériana Musicale vous souhaite une bonne et heureuse année 2017. Et que la musique vous accompagne dans vos coeurs...A bientôt !

Jean-Paul BONDIN, Président



## Sauvegarde de Montsoreau

Montsoreau bénéficie d'un environnement exceptionnel au cœur d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, labellisé parmi les "Plus beaux villages de France" et faisant partie des "Petites cités de caractère"

L'association a pour objet de préserver le patrimoine urbain et naturel de Montsoreau. Elle prendra, en particulier, toutes les initiatives nécessaires pour la mise en valeur des éléments du site de Montsoreau présentant un intérêt archéologique, historique, esthétique, paysager et humain.

### Les objectifs de l'association « Sauvegarde de Montsoreau »

1. La découverte et la préservation du patrimoine architectural et paysager de Montsoreau.
2. Le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre riverains.
3. Le fleurissement durable des façades, pieds de mur et des jardins.

### Son action en 2016

1. La découverte et la préservation du patrimoine
  - Force de proposition et participation dans les commissions de mise en valeur du patrimoine (AVAP, classement de la Confluence).
  - Proposer des projets de restauration du patrimoine existant et aider à leur réalisation (murets du chemin des Bournais).
  - Dépôt d'une pétition en mairie, signée des personnes sensibles au charme de notre village et des riverains des quais Philippe de Commines

et Alexandre Dumas, pour un défrichage et entretien des berges de la Loire.



2. Le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre riverains.
  - Promouvoir des conférences sur le patrimoine (Conférence de M. Louis Coyaud "De Fontevraud à Montsoreau et paysages ligériens").
  - Accueil de M. Guy Guenroc de passage à Montsoreau le 30 mai, une de ses étapes dans sa "Marche pour les arbres".
3. Le fleurissement durable des façades, pieds de murs et des jardins.
  - Intervention tout au long de l'année du groupe des 'Herbilleux' pour l'entretien et le fleurissement des chemins.
  - Œuvrer pour le maintien du label "Village fleuri \*\*\*".
  - Recenser les personnes concernées par l'embellissement du village.

Notre association ne peut pas vivre sans votre soutien et votre adhésion. En effet, une association est forte de ses membres, bénévoles et passionnés.

Le bureau de l'association « Sauvegarde de Montsoreau » vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour l'Année 2017.

06 73 99 77 43 - [sauvegardemontsoreau@orange.fr](mailto:sauvegardemontsoreau@orange.fr)

## Judo Club du Bassin Saumurois - Section Fontevraud-l'Abbaye

Depuis maintenant quatre ans, le judo est bien installé dans la vie associative et sportive de la commune de Fontevraud-l'Abbaye. Notre section compte une trentaine de jeunes adhérents qui participent de façon assidue aux entraînements dispensés tous les vendredis à la salle Yves Duteil.



Le judo permet aux plus jeunes de pratiquer une activité sportive en collectivité, d'améliorer leur motricité et surtout d'apprendre à maîtriser leur corps lors d'exercices d'opposition.

Par la suite, les plus grands affinent leur technique et améliorent leur pratique lors des combats avec leurs partenaires.

Le judo est un art martial japonais, il allie la pratique sportive des sports de combat avec un respect des règles de vie. Le judoka apprend tout au long de sa pratique le code moral (présenté ci-contre), élément indissociable dans l'enseignement de cette activité.

Les séances sont dispensées par un éducateur sportif, diplômé d'État toute l'année. Il est ainsi possible de découvrir le judo à tout moment.

Renseignements : 06 14 51 35 61

Salle Yves Duteil tous les vendredis : 17h15/18h15 pour les 4/7 ans  
18h15/19h30 pour les plus de 8 ans

## L'association Ligériens de Cœur

Les LIGÉRIENS DE CŒUR, association loi 1901 sans but lucratif, regroupe des hommes et des femmes, de toutes tranches d'âges, de différentes catégories socioprofessionnelles. Son ambition est de développer l'économie sociale et solidaire et de porter des projets de développement durables. Ce sont 209 personnes aujourd'hui qui adhèrent à ces objectifs.

### Qui finance l'association ?

L'association, en dehors des cotisations de ses adhérents (5 € / an pour les soutiens et 10 € / an pour les actifs), bénéficie d'un agrément de la CAF pour la création d'un Espace de Vie Sociale au sein des 6 communes de la Côte Saumuroise (Souzay-Champigny, Parnay, Turquant, Montsoreau, Candes-Saint-Martin, Fontevraud-l'Abbaye) permettant de percevoir une subvention couvrant 50 % des frais de fonctionnement. Cet agrément, accordé au préalable jusqu'au 31 décembre 2016 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2018.

### Aux 4 activités créées en 2015 :

- *Circul'livre à Montsoreau* : mise en circulation gratuitement de livres chaque premier dimanche du mois sur le marché.
- *les achats groupés* (bois, viande etc...).
- *les instants musicaux dans les lieux insolites* : ce sont 6 concerts qui ont été organisés cet été sur Souzay Champigny, Turquant, Candes-Saint-Martin, Fontevraud-l'Abbaye, Saumur, Parnay.
- *création d'un site internet.*

### Ont été réalisés en 2016 :

- *un jardin partagé* à Turquant par une douzaine d'adhérents actifs qui ont découvert et se sont approprié des nouvelles façons de cultiver : culture sur paille, en lasagne ...
- *une serre à Parnay*, pour la culture de semences potagères et céréalières de variété anciennes ou modernes toutes libres de droits et reproductibles, en partenariat avec l'association KOKOPELLI. Elle fournira en plants le jardin partagé et les adhérents de l'association. La serre solidaire participera aussi aux dons de semences fertiles aux communautés paysannes des pays pauvres afin de les aider à recouvrer leur autonomie semencière, leur souveraineté alimentaire et leur liberté sociale. Une subvention de la Fondation de France de 10 000 € a été accordée à l'association pour l'équipement du jardin partagé et la serre solidaire.

- *la co-réparation* à Champigny, tous les 3<sup>ème</sup> samedi des mois pairs de 9h à 12h, à la salle du moulin de Champigny, pour encourager à la réparation des objets endommagés, en partenariat



avec Saumur Agglopropreté. Lors de ces matinées, une dizaine de bénévoles accueille gratuitement les participants et les aide à réparer du petit électroménager, des vélos, des scooters ... et apporte aussi une aide aux travaux de couture. L'entrée est libre et gratuite.

- *lancement de l'aide aux devoirs* à Turquant, tous les mardis de 17h15 à 18h30, à partir du 10 ou 17 janvier 2017, en priorité pour les primaires des communes de l'Espace de Vie Sociale de la Côte Saumuroise (Souzay-Champigny, Parnay, Turquant, Montsoreau, Candes-Saint-Martin et Fontevraud-l'Abbaye). Pour plus de renseignements ou pour une préinscription envoyez un courriel à : [aidevoirs@ligeriensdecoeur.fr](mailto:aidevoirs@ligeriensdecoeur.fr)

### En projets :

- *l'épicerie participative*, pour proposer aux adhérents des modes de consommation différents, respectant l'environnement, les producteurs, les travailleurs, à des prix abordables, des produits de qualité et accessibles financièrement au plus grand nombre
- *le véhicule adapté* pour organiser des transports permettant aux personnes isolées, âgées ou jeunes de se déplacer plus facilement au sein des 6 communes de la Côte Saumuroise.

Contact : Association Ligériens de Cœur  
11, route des vins - 49730 TURQUANT  
[contact@ligeriensdecoeur.fr](mailto:contact@ligeriensdecoeur.fr)  
[www.ligeriensdecoeur.fr](http://www.ligeriensdecoeur.fr)







Montsoreau

# HISTOIRE LOCALE

## Histoire d'un pont

Le XIXème siècle, ses révolutions politiques et industrielles, modifia profondément la face du monde occidental. Les modes de vie traditionnels se transformèrent avec l'apparition et la diffusion de nouveaux matériaux, de nouvelles énergies, de nouveaux modes de transports... Progressivement, les chemins ancestraux évoluèrent vers des routes praticables en toute saison et le chemin de fer tissa son réseau sur un large territoire, de sorte que les transports terrestres supplantèrent peu à peu les transports fluviaux. Ainsi la question du franchissement des fleuves allait bientôt devenir primordiale. Au début du XIXème siècle, il n'y avait pas de pont sur la Loire entre Saumur et Tours et le dernier pont en aval de la Vienne était à Chinon. Les communications entre deux rives s'effectuaient par bac, comme à Turquant, Montsoreau ou Candes.

À partir de 1817, débutèrent les travaux de construction/restauration de la route de Saumur à Fontevraud par la Côte. Cette nouvelle route arriva à Montsoreau en 1830, d'où elle bifurqua vers Fontevraud et Chinon. La mise en œuvre de ces voies et leurs travaux annexes durèrent une trentaine d'années et changèrent radicalement la structure du village.

Parallèlement, sur la rive droite de la Loire, la ligne de chemin de fer en provenance de Paris progressait : le tronçon entre Tours et Saumur fut ouvert le 20 décembre 1848 et nécessita la construction d'un pont à Villandry (la liaison jusqu'à Nantes fut effective



le 18 octobre 1913, rive gauche : les piles n°10 et 11 et la culée rive gauche portant le pont de fer en cours de montage

en août 1851). Puis la ligne Chartres-Bordeaux, initiée en 1874, vit Saumur se doter d'un pont de fer en 1886. Entretemps, un pont carrossable fut bâti à Port-Boulet entre 1874 et 1876 pour relier Bourgueil, grande place régionale de marchés et de foires, à Chinon et à la route de Poitiers, via le bac de Candes. En 1874, l'ouverture de la ligne Saumur-Poitiers posa la question d'une liaison entre les deux gares saumuroises, ainsi qu'elle révéla l'enclavement de Fontevraud, dont la prison centrale nécessitait d'abondants approvisionnements. Le projet de tramway Fontevraud - Saumur - Saint-Hilaire-Saint-Florent, reconnu d'utilité publique en janvier 1883, ne fut mis en service qu'en novembre 1896, faute de financements publics et à cause de la défaillance du concessionnaire chargé de la construction.

C'était la Belle Époque, l'installation de la République, le progrès social, le développement économique, les grands travaux, la paix...

## La genèse 1879-1911

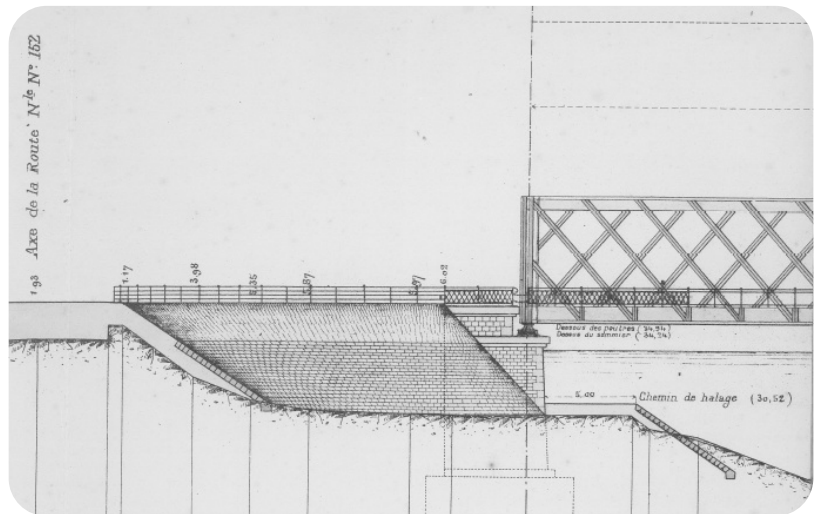
À la fin des années 1870, Montsoreau était un village de 700 habitants, pour la plupart ouvriers, embellit grâce aux nouvelles routes et à leurs divers travaux d'accompagnement (nouvelle place, alignements, fronts bâtis...), mais sans grande capacité financière suite aux investissements réalisés pour ses quais et tout dernièrement pour ses écoles.

La question d'un ouvrage carrossable à la confluence de la Loire et de la Vienne fut soulevée officiellement pour la première fois au conseil municipal de Montsoreau le 10 février 1879, suite à un courrier préfectoral du 27 janvier concernant l'approbation de l'emplacement d'un pont sur la Vienne (en place du bac de Candes) et la part contributive de la commune dans un tel ouvrage. Le Conseil délibéra la non-participation financière de la commune "à cause des sacrifices qu'elle vient de s'imposer", mais ne se prononça pas sur la pertinence de l'emplacement... Car en réalité ce courrier allait déclencher une grande entreprise d'influence publique pour la construction d'un pont, certes, mais où donc ? À Montsoreau, bien-sûr ! Le 14 novembre 1880, Jacques Lefié, maire de Montsoreau et conseiller d'arrondissement (il fut maire de 1866 à 1904, avec une petite parenthèse entre 1874 et 1876), adressa une lettre au Ministre des Travaux Publics où il demandait, au nom du conseil municipal, la construction d'un pont à Montsoreau dans le prolongement de la route de Poitiers, à la charge de l'État, avec droit de péage provisoire. Cette demande, dans le but d'asseoir "la richesse de nos contrées", était accompagnée d'une pétition et d'une souscription communales, du soutien moral (mais pas financier) de nombreuses communes sollicitées à l'entour (depuis Vernantes au nord jusqu'à Mirebeau au sud !) dans un grand élan géographique transversal nord/sud qui ferait de Montsoreau un nœud viaire entre Le Mans et Poitiers. Au passage, un tel ouvrage assurerait aussi la cohésion communale, avec le rattachement direct de l'Île-au-Thau au bourg, question épineuse et récurrente.

Ce fut le Conseil Général de Maine-et-Loire qui admit dès 1881 l'utilité d'une telle construction et qui prit en charge sa maîtrise d'ouvrage. Mais les études d'avant-projet lancées en 1885, puis en 1889, aboutirent sur des impasses financières, comme sur des contestations du tracé. En effet, l'implantation de l'ouvrage à Montsoreau, à quelques centaines de mètres du département voisin, pouvait profiter trop directement à des communes non contributrices.

D'autre part, Varennes affranchie (devenant sur-Loire en 1892 et non plus sous-Montsoreau) fit valoir sa position stratégique entre Loire et gare. D'ailleurs, dès août 1846, le conseil municipal de Brain-sur-Allonnes, dont l'économie reposait sur les relations commerciales avec les établissements pénitentiaires de Fontevraud et de Saint-Hilaire, délibéra en faveur d'un pont dans le prolongement de la route de Varennes, le récent chemin de grande communication n°35. Enfin, Turquant fit valoir la moindre largeur du fleuve entre son port et Gaure pour revendiquer l'emplacement du futur ouvrage.

En Juin 1892, le maire de Montsoreau repartit en campagne pour lever des fonds auprès des communes de la rive droite et, au passage, garder la main sur le projet. En 1895, le Conseil Général valida le principe de la participation des communes intéressés au 1/5ème de la dépense totale. Pourtant un nouvel avant-projet de pont suspendu en 1896 resta lettre morte, toujours pour raisons économiques. En 1897, l'emplacement face au bourg de Varennes finit par s'imposer à tous, mais le projet semblait toujours enlisé.



Face à ces attermoissements, ce fut le Préfet de Maine-et-Loire, André de Joly, qui relança le projet sur le terrain politique en 1901, en sollicitant le Ministère des Travaux Publics : il estimait le Conseil Général trop conservateur et peu enclin à favoriser deux cantons ouvertement républicains. Ainsi en 1902, l'ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées de Maine-et-Loire, René Philippe, fut chargé d'un nouvel avant-projet sous le contrôle de l'ingénieur en chef Le Cornec, en lien direct avec la gare de Varennes donc et localisé rive gauche entre Turquant et Montsoreau, non loin de la Vignole. Son coût fut évalué à 790.000 F, avec un financement par l'État pour moitié, par le Conseil Général pour 38% et par les communes pour 12% (dont près des 2/3 à la seule



charge de Varennes-sur-Loire, le reste étant répartis dégressivement entre Montsoreau, Turquant, Allonnes, Brain-sur-Allonnes, Parnay, Souzay et Fontevraud). Cependant, le projet n'avança pas faute de crédits du Ministère des Travaux Publics, déjà lourdement impliqué par ailleurs.

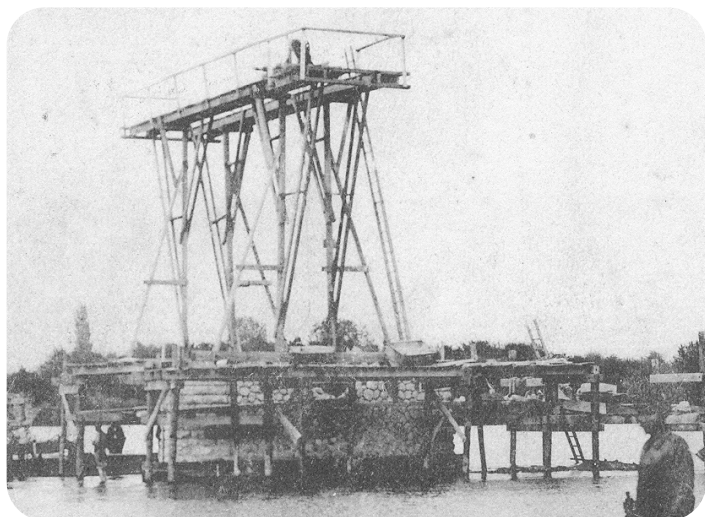
Le 3 avril 1908, Armand Fallières, Président de la République, signa le décret d'intérêt public relatif à la construction de ce pont. Mais, nouveau contretemps, l'avant-projet définitif du 20 février 1909, toujours établi par René Philippe, s'élevait désormais à 1.600.000 F, suite aux études de sol et à l'évolution technique réglementaire.

Le projet définitif du 15 septembre 1910 fut donc conçu dans un esprit de recherche d'économies, probablement insuffisant car l'adjudication du 3 décembre fut annulée pour cause d'offres trop élevées. La commune de Montsoreau contracta un emprunt en octobre 1910 auprès du Crédit Foncier de France pour une somme de 8.385 F sur 26 annuités : il en résulta pour le contribuable une imposition extraordinaire de 7,23 centimes s'ajoutant aux quatre contributions directes (ce montant fut réévalué à 8,10 centimes en 1915).

La commune réserva cependant les terrains nécessaires en début d'année 1911, en expropriant MM. Nautouis, Gauchais et Burolon ainsi que Mmes Moussard et Bourdais. Le projet pour exécution de juillet 1911 aboutit à une seconde adjudication dont le résultat engagea une dépense globale de 1.166.000 F et l'État dans le dépassement du coût initial de 1902. Les travaux pouvaient enfin commencer.

### Le chantier 1911-1918

Le chantier fut ouvert dès octobre 1911, sous pression des élus, pour une livraison prévue à l'été 1914. Il s'intitulait officiellement "Construction d'un pont sur la Loire à la borne 1k850 et de levées



d'accès aux abords" (sur la Route Nationale n°152 de Briare à Angers) et prévoyait donc, outre le pont métallique et ses piles, les levées d'accès sur les deux rives avec perrés maçonnés, le remblaiement de la RN 152 sur 180 mètres pour permettre le raccordement de ladite route avec la chaussée du pont, la déviation et le rehaussement du CGC 35 sur 263 mètres pour le ramener dans l'axe et à la hauteur du pont, avec pour conséquences la modification d'un chemin rural et des aménagements sur le canal de l'Authion, mais aussi une plate-forme de halage rive droite et un passépié de contre-halage rive gauche.

Le pont conçu par René Philippe sera un pont métallique en treillis, avec poutres à treillis multiple de type Town double. Il sera réalisé entièrement en acier (à l'exception d'écrous en fer) et mesurera entre axes de ses appuis extrêmes 594 mètres, pour une largeur carrossable de 4,60 mètres de large, avec deux trottoirs en encorbellement pour la circulation des piétons, présentant un minimum de 0,75 mètres au droit des portiques. Il sera soutenu par deux culées et onze piles maçonnées en pierres de Champigny, avec assise supérieure en granit d'Ille-et-Vilaine, fondées entre 4,50 et 8 mètres sous le niveau d'étiage du fleuve. Le tablier reposera sur les piles par des appareils à rotules, dont seul l'appui central (pile n°6) est ancré, les autres appuis étant munis de rouleaux pour permettre la dilatation de l'ouvrage. La chaussée sera établie sur des tôles concaves, supportant une maigre couche de béton de 6 cm d'épaisseur, puis le revêtement en macadam de 14 cm d'épaisseur ; les trottoirs seront réalisés en tôles striées et bordés d'un garde-corps de 90 cm de haut. Le poids total de la partie métallique fut fixé provisoirement à 1.140 tonnes.

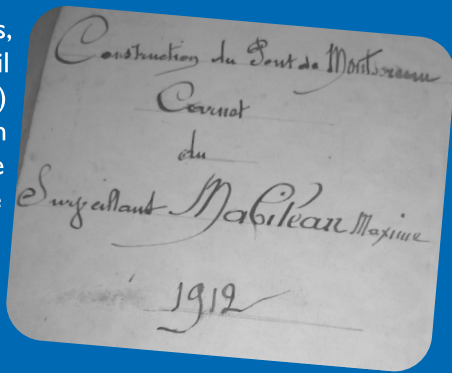
Le chantier fut d'emblée difficile : les caprices du fleuve rendaient la tâche ardue et la main d'œuvre faisait défaut à cause des nombreux chantiers dans les environs. Le retard était déjà conséquent à l'été 1914 lorsqu'éclata la Première Guerre mondiale. La main d'œuvre fut alors pour partie mobilisée et le chantier interrompu, faute de matériaux : les industries d'armement consommaient beaucoup d'acier et les pièces d'appui du pont provenaient d'entreprises situées dans les zones de combat des premiers mois du conflit. Le chantier put reprendre péniblement en octobre 1915 et fut finalement achevé en décembre 1916.

La mise en circulation eut lieu courant 1917, sans inauguration, à cause des hostilités. La réception des travaux fut officialisée le 25 avril 1918.



### Le carnet du surveillant Mabileau Maxime, année 1912

Les archives municipales recèlent un petit carnet à la couverture en moleskine noire où le surveillant Maxime Mabileau consigna, avec le zèle de rigueur, l'activité quotidienne sur le chantier, côté Montsoreau, du 13 mai au 18 novembre 1912. On y découvre tous les métiers présents sur le chantier à une époque où la partie métallique n'est pas encore commencée : terrassiers, tailleurs de pierres, maçons, manœuvres, charpentiers, marinières, mousses, gardiens de nuits, chefs de chantier, mécaniciens, chauffeurs, forgerons, monteurs, aide-monteurs, chefs-monteurs et même chevaux sont recensés matin et après-midi, avec parfois des variations étonnantes. On comptait en moyenne 30 personnes sur le chantier cette année-là sur la rive gauche (il devait y en avoir autant côté Varennes), avec un pic de présences le 6 septembre de 54 ouvriers, s'expliquant par la présence de terrassiers pour la partie aval du perré et de monteurs pour la préparation des fondations de la pile n°7 (la dernière pile du chantier de Montsoreau, avant la pile centrale n°6). Outre l'aspect quantitatif (sacs de chaux employés, cube de pierres débitées, ...), on y apprend tous les faits et gestes (livraisons, incidents, débauches prématurées, absences subites, arrêts de travail dus aux crues...) qui font d'un chantier une aventure humaine sans égale.



### Les tribulations d'un centenaire

En janvier 1923, les communes se plaignirent au Préfet que les caniveaux étaient relevés et coupés sur 200 mètres de long. René Philippe, promu ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées de Maine-et-Loire, leur répondit que "la déformation des caniveaux du pont de Montsoreau (...) remont(ait) à l'époque même de leur construction et prouv(ait) que malgré les affirmations de l'inventeur du revêtement dit "L'Indéformable", ce système présent(ait), dans certains cas, de graves inconvénients."

En août 1931, un arrêté préfectoral régla les circulations automobiles sur le pont : intervalles à

respecter entre véhicules, en fonction des poids, des longueurs...

Le tablier fut entièrement refait en 1935, et gageons que quelques tonnes de revêtement "indéformable" durent partir à la fonte... À cette époque, le pont fut agrémenté sur chaque pile d'un poteau électrique côté amont. Depuis, les câbles ont été placés sous goulotte, rendant au pont sa silhouette initiale.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le pont fut endommagé par trois fois : d'abord en juin 1940, une travée est sacrifiée pour ralentir la progression des troupes allemandes, puis en juin et août 1944, lors de l'avancée des troupes alliées. Les parties endommagées furent reconstruites à l'identique dans l'immédiat après-guerre.



été 1944, rive droite : très belle vue sur le château de Montsoreau

En février 1986, le Conseiller Général et maire de Saumur, Jean-Paul Hugot, fut prié par les élus locaux de réclamer auprès du Conseil Général de Maine-et-Loire des améliorations au pont afin d'en élargir la voie carrossable. Il fut opposé sèchement à cette requête que le pont était "une grande poutre à l'intérieur de laquelle s'effectuait la circulation" et que, de fait, il était impossible à modifier. La seule amélioration proposée fut la destruction du pont et sa reconstruction pour la somme de 50.000.000 F. Inutile de préciser que personne ne donna suite à cette proposition à peine honnête.

Ce pont si ardemment désiré, mais si mal né et finalement si décrié, ce grand consommateur de rétroviseurs, c'est officiellement le pont de Varennes-Montsoreau. L'usage le désigne simplement comme le pont de Montsoreau car sa traversée n'offre aucun point de vue sur Varennes, tandis qu'elle révèle un panorama unique sur la confluence, Montsoreau et Candés. C'est aussi un spectacle incomparable de l'emprunter au lever ou au coucher du soleil.

PP Bourse

Sources :

- archives municipales
- contributions et publications de Florian Stalder, André Boyer et Joseph-Henri Denécheau

## Passeurs de Loire

« Et, en casquett' blanche, j'vous jure  
Qu'les jours de fêt', drét' en plein chn'al,  
Et fonçant comm' vars l'Aventure,  
On aurait dit' ein Amiral ! »

*Emile Joulain*

Il faut reconnaître la fierté du peuple de l'eau. Même si les passeurs n'étaient pas tous maîtres d'équipage, ils ont rendu, depuis des millénaires, les plus grands services aux populations riveraines de la Loire et aux voyageurs.

Avant la construction des levées, en période de basses eaux, apparaissaient des gués qui facilitaient certainement le passage du fleuve, mais leur présence était strictement en rapport avec la géologie du secteur. Ils étaient, semble-t-il, rares et peu sûrs. De nos jours, leur situation est incertaine et mériterait des fouilles. La traversée de la Loire, au cours des siècles, resta néanmoins longtemps un obstacle principal au brassage des populations.

L'aboutissement à la Loire, des grandes voies de communication qui venaient du Poitou ou du Maine, fut déterminant pour l'emplacement des premiers bacs. Mais le besoin d'en établir partout s'est vite fait sentir car le manque de ponts fut toujours un handicap pour les populations locales. Fallait-il encore que la largeur du fleuve, son débit et ses berges fussent propices à la traversée.

Il y eut ainsi plusieurs techniques de passage :

Dans le massif central, un filin appelé traille, était tendu de part et d'autre au-dessus des eaux du fleuve. Un cordage partait du bac jusqu'à une poulie qui roulait sur la traille et permettait de guider le déplacement.

En Loire moyenne, lorsque la largeur le permettait, un système pendulaire était utilisé. En 1906, il fut employé à Montsoreau par le sieur Tranchant, fermier du bac, mais vite abandonné compte-tenu de la trop grande largeur du fleuve qui empêchait la manœuvre de se dérouler dans de bonnes conditions.

Dans notre région, les passeurs préféraient utiliser la bourde et les rames pour assurer la traversée.

Sous l'ancien régime, l'entretien des bacs était laissé à la charge des

propriétaires. Par la loi du 6 frimaire an IV (27 novembre 1795), leur exploitation fut nationalisée et soumise à des règles précises de sécurité.

L'État devait fournir des bateaux en chêne, en état de naviguer. Le fermier était tenu de les entretenir, ainsi que tout le matériel (bourdes, rames, gouvernail) et aussi les ports d'attache dont la superficie devait être bornée avec précision.

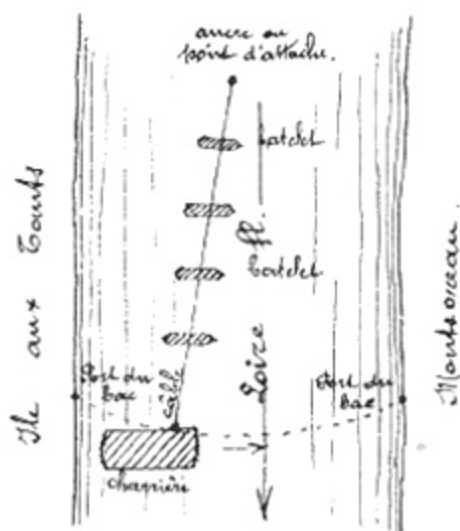
En 1837 à Montsoreau, le matériel consacré au passage du fleuve se composait du bac, grand bateau de 12 m sur 3 m, avec son mât de 8,80 m, ses haubans et sa voile de 6,50 m de haut sur 4,65 m de largeur, d'un bateau de 11,50 m sur 2,95 m et d'un batelet de 9,80 m sur 2,20 m.

Les charges étaient respectivement limitées, pour le bac, à 35 individus y compris le marinier ou à 7 animaux (chevaux, mulets, bœufs, vaches...), pour le bateau, à 20 personnes et pour le batelet, à 10. La ligne de flottaison des embarcations devait toujours rester visible. Il était prévu que les personnes seules pourraient attendre une heure sur la berge, selon le bon vouloir du marinier.

En 1879, les tarifs du bac du Port au Vin de Montsoreau étaient les suivants : par personne 5 centimes, par cheval et son cavalier 12 centimes, par animaux employés au labour ou allant au pâturage 4 centimes, par veaux ou porcs 2 centimes, par mouton, chèvre, cochon de lait, paire d'oies 1 centime. par voiture à deux roues et son conducteur 25 centimes, par voiture à 4 roues et son équipage 45 centimes. Ce droit de passage était en réalité infiniment plus détaillé. Les militaires et leur équipage, les pompiers, les malles-poste et les officiels bénéficiaient de la gratuité.

Le passeur ne pouvait être contraint de traverser lorsque la rivière charriait des glaces ou lorsque le vent ou les eaux étaient considérables. Il était responsable de tout accident au cas où il ne respectait pas cette prescription.

Trois bacs existaient dans le secteur : celui de Varennes reliant Gaure à la rive gauche du fleuve, celui de Montsoreau, et celui de Candes sur la Vienne.



VARENNES-SUR-LOIRE (M.-&amp;L. — Village de Gaure — Maison du Passeur



Varennes-sur-Loire (M.-&amp;L.) - Village de Gaure - Maison du Passeur

MONTSOREAU (M.-&amp;L.) — Le Bac



Montsoreau (M.-&amp;L.) - Le Bac

CANDES (Indre-et-Loire) — Passage de la Loire



Candès (I.-&amp;L.) - Passage de la Loire

« Ils descendirent ensemble l'allée des fontaines, puis l'escalier des jardins bas jusqu'au bac... À ce moment commença de grincer la poulie pour ramener le bac, et l'on distingua sur l'autre rive, un lourd chariot chargé de foin. » C'est dans ces termes, qu'en 1902, René Boylesve évoque le bac de Candès, dans son roman, « La leçon d'amour dans un parc ». En 1944, dans une édition postérieure, Pierre Rousseau, célèbre illustrateur, a dessiné la scène décrite ci-dessus, qui est censée se passer au 18<sup>ème</sup> siècle.

LA LEÇON D'AMOUR DANS UN PARC 113



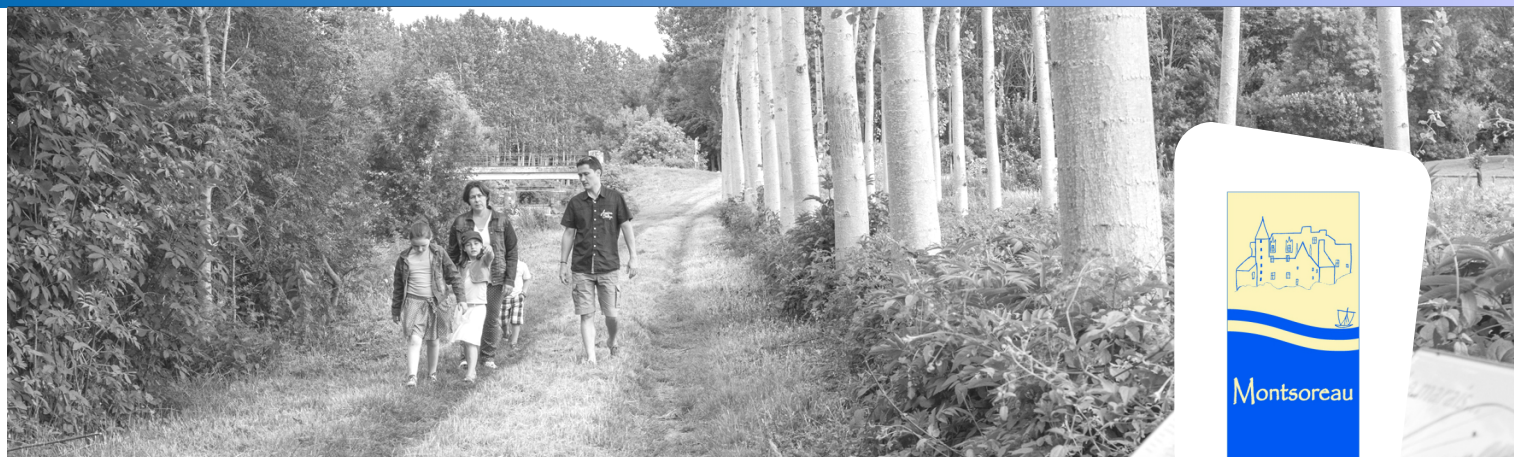
Dans son livre « Le pont cassé » paru en 1981, le Dr Mousseau a rendu hommage à Charles Sigogne, passeur à Saint-Mathurin. En 1940, ce dernier transporta de nuit 300 hommes et leurs chevaux, sous les ordres du Commandant Mizy. Il rendit de nombreux services à la population locale et à la résistance. Il fit partie du réseau « Honneur et Patrie ». Le docteur évoque aussi le passeur de Port de Vallée au nom prédestiné de Traversat.

« Sur la levée, face au village désiriez-vous traverser ? Mettant vos mains en cornet, de toutes les forces de vos poumons vous poussiez un « Oh ! passeur ! là ! là ! houp ! » prolongé. Si par bonheur la bise soufflait des « bas-pays » vous ne tardiez pas à entendre une voie lointaine répondre à la vôtre « On y va ! On y va ! » Mais pour peu que le Père Acault (c'était le passeur du Thoureil) tienne ses assises au café devant un verre de vin blanc, vous risquiez d'attendre longtemps ! Ainsi, Jeanne et Camille Fraysse, nous rappellent, dans leur livre « Mon village », que le temps, à cette époque, était élastique.

René Poirier qui fut jadis propriétaire de l'ancien Prieuré Cunault construit en 1510, écrivit en 1938 une petite brochure « Le testament du passeur de Cunault ». « I fésait assir' ses clients à l'erriér' d'son batiau et l'élançait sus son doumaine, il appoyait d'ur sus sa bourde, à drét, à gauche fésait d'grands pas, malgré les courants et l' sabe, quoiqu' le travail l'eût enfondu, sus l'aut' bord terjoû ben aimable, aidait les femm' et les éfants. »

André Boyer





# P NR LOIRE-ANJOU-TOURAIN

## Partez sur les chemins... à la découverte du Parc !

Une porte ouverte sur la nature... Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine regroupe 128 communes de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire, reconnues pour la qualité de leurs paysages et leurs patrimoines naturels et culturels. Le Parc, en association avec les collectivités et de nombreux partenaires, met en œuvre des animations et outils de découverte du territoire, respectueux des équilibres naturels, accessibles à tous les budgets et tous les âges !



- **À pied** : empruntez l'un des *dix sentiers d'interprétation* mis en place par le Parc pour profiter de la multitude de paysages et de panoramas insolites qu'offre le territoire. Des *sentiers nature* ont été aménagés pour une immersion dans des marais ou en bords de cours d'eau. Des *circuits patrimoine* vous invitent à arpenter des villages de charme en découvrant l'histoire des lieux.
- **Accompagnés** : des animateurs expérimentés vous accueillent pour une découverte privilégiée du territoire et des moments de convivialité. Partez pour une randonnée à travers le vignoble de Souzay-Champigny ou initiez-vous aux techniques de pêche des carnassiers sur la Vienne. Pendant la saison des champignons, découvrez-les sous toutes leurs formes grâce à de nombreuses sorties cueillettes ! Toutes les sorties sont à retrouver dans le *Carnet de découvertes*, disponible dans tous les Offices de Tourisme et à la Maison du Parc.
- **À proximité** : sans partir loin, offrez-vous un moment hors du temps dans un hébergement marqué « Valeurs Parc naturel régional ». Des propriétaires engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement et amoureux de leur région vous accueillent toute l'année dans un camping, gîte ou chambre d'hôte.

Retrouvez toutes les balades et idées sorties sur le site du Parc (rubrique Découvertes)

[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

Maison du Parc - 15, avenue de la Loire - 49730 MONTSOREAU - Tél. 02 41 38 38 88 - [maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr)  
Bureaux du Parc - 7, rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU - Tél. 02 41 53 66 00 - [info@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:info@parc-loire-anjou-touraine.fr)

© PNRLAT - Jérôme Paressant

## Ça caille chez vous ?

### Découvrez "Isole Toit mais pas tout seul"

Savez-vous que 30% de la chaleur de nos habitations s'échappe par un toit non isolé ? Sans parler qu'en été, la température monte plus vite... Alors passez à l'action et découvrez « Isole TOIT mais pas tout seul », un dispositif lancé par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, pour vous accompagner dans l'isolation de vos toitures !



#### Vous conseiller et vous aider dans vos travaux

Vous êtes propriétaires d'un logement et vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre habitation ? Vous pouvez faire appel au Parc ! Un conseiller du Parc se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un état des lieux, vous renseigner sur les aides possibles et vous accompagner du début à la fin du chantier. Avec le dispositif « Isole toit mais pas tout seul », le Parc vous incite à grouper vos achats d'isolants bio-sourcés avec d'autres habitants. Un bon moyen de gagner de l'argent ! « Nous souhaitons encourager l'utilisation de ce type de matériaux pour les habitations et notamment celles en tuffeau. Il s'agit de produits naturels tels que la ouate de cellulose ou la laine de bois dont les propriétés isolantes sont excellentes et permettent de bien gérer l'humidité » explique Sébastien Bodin.

#### Assurer vous-même une partie des travaux

Si votre budget est serré et si vous le souhaitez, le Parc prend en charge une formation dispensée par des professionnels qui vous permettra de réaliser vous-mêmes une partie de vos travaux d'isolation. Pour cela, il est préférable d'être un minimum bricoleur.

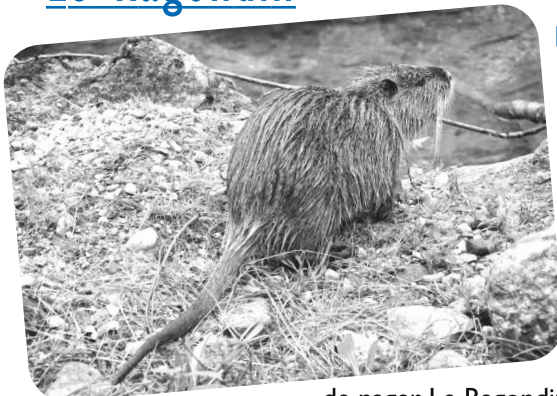
#### Intéressés ? Besoin de plus d'informations ?

Contactez Sébastien Bodin au PNR Loire-Anjou-Touraine - 02 41 53 66 00 - s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr

Ce dispositif a été créé par le PNR de Millevaches en Limousin et le Beaujolais vert

## Le Ragondin

Espèces envahissantes : 8 – Le Ragondin



#### De l'exploitation pour sa fourrure aux milieux naturels...

Originaire d'Amérique du Sud, le Ragondin a été introduit en France pour sa fourrure. Ce gros rongeur peut peser entre 5 à 7 kg et mesurer entre 40 et 60 cm. Il est reconnaissable grâce à ses 4 grandes incisives orange, son museau et son menton blancs. Tous les individus présents en milieux naturels proviennent d'évasions ou ont été lâchés volontairement. Dès l'âge de 6 mois, cette espèce est capable de se reproduire, de façon incontrôlée et prolifique : 2 à 3 portées par an de 5 à 7 petits.

Il ne faut pas confondre le Ragondin avec le Castor, protégé au niveau national et dont la queue est plate. Ils se distinguent aussi dans leur façon de nager. Le Ragondin reste en surface, la tête et le dos hors de l'eau alors que le Castor a une nage coulée, le corps presque immergé.

#### Des dégâts visibles

Le Ragondin vit dans les eaux douces et calmes des étangs, marais, canaux... Il creuse les berges végétalisées, dans lesquelles il trouve refuge et nourriture, causant de nombreux dégâts :

- érosion progressive des bordures des cours d'eau ;
- dégradation des cultures (céréales, maraîchages, ...) pour son alimentation ;
- destruction de nids d'oiseaux.

Actuellement, hormis l'Homme et le Renard roux, il n'existe aucun prédateur pour réguler naturellement les populations.

#### Lutte contre sa propagation

L'ensemble du territoire du Parc est fortement colonisé par cette espèce. Les populations font l'objet de surveillance et d'actions de destructions (tirs, piégeages...) coordonnées par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles et les Fédérations Départementales des Chasseurs.

# SAUMUR AGGLOPROPRETÉ

Les sacs, sachets et films plastique peuvent désormais être déposés avec les emballages recyclables. Un nouveau geste de tri qui permettra de recycler et de valoriser plus de plastique.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés aux côtés des emballages en carton et en métal. Les sacs et films plastique devaient quant à eux être jetés avec les ordures ménagères car ils étaient complexes à trier et à recycler. Grâce au développement de techniques de recyclage, de débouchés industriels pour la matière recyclée et à la modernisation des centres de tri, des solutions ont été trouvées. Aujourd'hui, pour recycler plus sur le territoire du Saumurois, il suffit de trier plus de sacs, sachets et films plastique tels que les sachets à légumes, sacs de congélation, recharges en berlingot, film alimentaire, films de protection des journaux, ou sur-emballages de packs d'eau.

## INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA COLLECTE ET LES DÉCHÈTERIES

### Saumur Agglopropreté

Saumur Agglopropreté est une société publique locale créée en 2013 sous l'impulsion de la Ville de Saumur et la Communauté d'Agglomération Saumur-Loire-Développement (CASLD). Saumur Agglopropreté est présidée par Jean-Marcel Supiot, Vice-Président en charge des déchets à la CASLD, et dirigée par Aurélie Kaminski.

### Compétences et missions

Saumur Agglopropreté est l'opérateur de la Communauté d'Agglomération Saumur-Loire-Développement pour la gestion des déchets. Conformément au Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) convenu pour la période 2014-2018, Saumur Agglopropreté intervient sur 25 communes du territoire de la CASLD (sauf le canton d'Allonnes), ce qui représente 58 989 habitants.

### Collecte de déchets

#### Jour de collecte en porte-à-porte

**MONTSOUREAU = lundi**

Les collectes débutent dès 6h le matin, les bacs et les sacs doivent être sortis la veille au soir.

#### Exceptions les jours fériés

Si le jour de collecte habituel tombe un jour férié, la collecte est reportée au mercredi.

#### Localisation des points d'apport volontaire

Les colonnes d'apport volontaire sont installées Avenue de la Loire et rue du Moulin de la Tranchée.

#### Collecte en porte-a-porte d'encombrants

Saumur Agglopropreté n'assure plus de collecte des encombrants en porte-à-porte depuis plusieurs années. Pour les biens qui peuvent avoir une seconde vie, l'Aspire et Emmaüs proposent l'enlèvement à domicile.

### Déchèteries

#### Conditions d'accès

L'accès aux déchèteries est réservé aux particuliers habitant ou disposant d'une résidence secondaire sur le territoire de Saumur Agglo. Le dépôt est gratuit et les quantités sont limitées à la consommation normale d'un ménage pour chaque catégorie de déchets.



#### Dépôt d'amiante

La prochaine journée à la déchèterie de Bellevue à Saint-Lambert-des-Levées aura lieu le samedi 13 mai 2017. Inscriptions sur [www.agglopropre49.fr](http://www.agglopropre49.fr)





## INFORMATIONS UTILES

### La Mairie de Montsoreau

24, place des Diligences - 49730 MONTSOREAU

Tél. 02 41 51 70 15 - Fax. 02 41 51 75 66

[www.ville-montsoreau.fr](http://www.ville-montsoreau.fr) / [mairie@ville-montsoreau.fr](mailto:mairie@ville-montsoreau.fr)

#### Horaires d'ouverture

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h30. En dehors des heures d'ouverture, un accueil téléphonique est assuré. Il est également possible de prendre rendez-vous.

#### Personnel communal

Secrétaire de Mairie

Barbara Gazeau

Adjoint administratif

Anne-Emmanuelle Bodusseau

Adjoint technique principal

Christophe Guetté

Adjointes techniques

Philippe Vennevier

Brigitte Doucet

Kévin Guiffant

#### Dans ce chapitre :

La Mairie	34
Le Conseil Municipal	34
Urbanisme	35
Point Poste	35
Démarches administratives	36
Le foyer	38
Ordures ménagères	38
Associations de Montsoreau	39
Téléphones utiles	40

### Les Conseillers municipaux

Nom	Fonction	Adresse
Gérard PERSIN	Maire	9, rue des Moulins
Serge BRANCHEREAU	1 <sup>er</sup> adjoint	31, avenue de la Loire
Jean-Marie POUJADE	2 <sup>ème</sup> adjoint	3, place du Mail
Philippe CHEVREUX	3 <sup>ème</sup> adjoint	17, place des Diligences
Pierre-Pascal BOURSE	Conseiller	5, rue de la Maladrerie
Caroline CHAGNAUD	Conseillère	39, rue du Port
Évelyne GUARNORI	Conseillère	1, rue André Obey
Yannick LAFOURCADE	Conseiller	20, Haute Rue
Aline LEBIGOT	Conseillère	9, rue de la Maladrerie
Bernard PELÉ	Conseiller	7, chemin des Caves
Thierry ROI	Conseiller	8, rue Jehanne d'Arc

## Urbanisme

### Principe

La commune de Montsoreau bénéficie d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) sur tout son territoire. Toutes les modifications d'aspect extérieur (peintures, changement de menuiseries, couvertures...) doivent obligatoirement être déclarées en Mairie. Un formulaire doit être accompagné de pièces, dont la liste est énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux. **Chaque projet est unique. Avant toute intervention sur votre patrimoine, contactez la mairie !**

Rappel : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m<sup>2</sup>.

### L'Habitat

#### Conseils techniques

L'architecte des **Petites Cités de Caractère**, Mme Legrand vous reçoit un mardi par mois à la mairie de Montsoreau pour vous conseiller gratuitement sur vos travaux de restauration extérieurs (prise de rendez-vous auprès de la mairie).

Le **P.N.R.** (Parc naturel régional) Loire-Anjou-Touraine vous propose une documentation complète pour la restauration du patrimoine bâti : le Référentiel Technique "Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui". Vous y trouverez des conseils pour : le choix des matériaux, les techniques et des savoir-faire à mobiliser pour une bonne restauration, respectueuse de la conservation du bâtiment et de son authenticité. Disponible à la Maison du Parc.



Les autres organismes conseil pour un habitat sain et économe en énergie. Vous avez un projet de rénovation de votre logement ? Un projet de construction ? Vous souhaitez améliorer votre qualité de vie ? Obtenir un conseil juridique ou technique sur votre logement ? Connaître les aides à l'habitat ou tout simplement réaliser des économies au quotidien ? Le GPS "Guide Pratique des Services de l'Habitat" est disponible en mairie.

#### Défiscalisation


La **Fondation du Patrimoine** peut vous aider ! Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine pourra vous attribuer un label entraînant la défiscalisation des travaux de restauration de toitures et façades et des clos visibles de la voie publique. Cela concerne : moulins, lavoirs, chapelles, fermes, longères, petits manoirs, fours, fuies, immeubles de caractère... Avec le label de la Fondation du Patrimoine, vous pouvez déduire de votre revenu global imposable : ★ 50 % du montant des travaux de restauration.



## Le Point Poste

Le Point Poste est géré par la Mairie, qui en assure le retrait des instances : courrier, y compris recommandés, colis aux horaires d'ouverture habituels de la Mairie (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30). Pour un retrait l'après-midi, merci de prendre rendez-vous au 02 41 51 70 15.



<b>État-civil</b>	Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès) ou du livret de famille. Pour toute demande d'actes, s'adresser à la Mairie du lieu d'établissement de l'acte ou sur <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a> .
<b>Carte d'identité</b>	<p>Pour demander une pièce d'identité, vous devez vous présenter en Mairie avec les pièces justificatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un acte de naissance de moins de 3 mois</li><li>- 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes,</li><li>- le livret de famille,</li><li>- un justificatif de domicile (facture d'eau, de téléphone...) datant de moins d'un an,</li><li>- l'ancienne carte ou la déclaration de perte ou de vol. Toute demande de nouvelle carte suite à une perte ou un vol du précédent titre sécurisé est payante à hauteur de 25 € (timbre fiscal).</li></ul> <p>Dans le courant de l'année 2017 (date non connue à ce jour), seules les mairies équipées de dispositif de recueil pourront assurer les demandes de cartes d'identité. Les demandes seront à formuler en Mairie de Saumur.</p>
<b>Passeport</b>	<p>Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée (la Mairie de Saumur). Prendre rendez-vous au préalable au 02 41 83 30 76.</p> <p>Pièces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Carte nationale d'identité</li><li>- 1 photo d'identité conforme aux normes,</li><li>- 1 timbre fiscal à 86 €, pour un majeur, durée de validité = 10 ans,</li><li>- 1 timbre fiscal à 42 €, pour un mineur de 15 ans et plus, durée de validité = 5 ans</li><li>- 1 timbre fiscal à 17 €, pour un mineur de moins de 15 ans, durée de validité = 5 ans</li><li>- un justificatif de domicile datant de moins d'un an,</li><li>- Passeport à renouveler.</li></ul>
<b>Voyage des mineurs à l'étranger</b>	L'autorisation de sortie de territoire, supprimée en 2013, sera rétablie le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.
<b>Recensement citoyen obligatoire</b> 	<p>Tout jeune Français de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou sur <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>), dans les 3 mois qui suivent son anniversaire. L'attestation délivrée par la Mairie est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.</p> <p>Pièces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- pièce d'identité</li><li>- livret de famille</li></ul> <p>Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Il permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.</p>
<b>Élections</b>	<p>Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. L'inscription se fait en Mairie ou sur <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a> avant le 31 décembre pour pouvoir voter à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante.</p> <p>Pièces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'un an)</li><li>- un justificatif de domicile</li></ul>



<b>Chiens</b>	<p>Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. La détention d'un chien pouvant être dangereux nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.</p> <p>Le propriétaire doit demander un permis de détention à la mairie de son domicile.</p>
<b>Nouvel animal de compagnie</b>	<p>La détention d'un NAC (nouvel animal de compagnie) n'est soumise à aucune autorisation si l'animal appartient à la liste des animaux domestiques.</p> <p>Une liste définit les animaux dont la détention est soumise à une autorisation préalable. C'est le cas par exemple de certains carnivores (hermine, belette, chien de prairie, loutre, etc...), certains oiseaux (colombe, perruche, moineau, etc...), certaines tortues.</p>
<b>Carte grise</b>	<p>Avant de circuler sur la voie publique, tous les véhicules terrestres à moteur (voitures particulières, 2 roues et scooters (y compris les moins de 50 cm<sup>3</sup>), moto, quad, cyclomoteurs, tricycles, quadricycles, camping-cars, camionnettes, tracteurs et autres engins agricoles), ainsi que les remorques dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 500 kg (y compris les remorques agricoles), doivent être immatriculés.</p> <p>Vous pouvez mandater un professionnel agréé qui fera la démarche pour vous ou faire la démarche à la préfecture de votre choix dans le mois qui suit l'acquisition.</p> <p>Pièces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demande de certificat (cerfa n°13749*04)</li> <li>- justificatif d'identité par cotulaire</li> <li>- justificatif de domicile</li> </ul>
<b>Ouvrages de prélèvements d'eau (puits ou forages) à des fins d'usage domestique et récupération des eaux de pluie</b>	<p>Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins domestiques doit déclarer cet ouvrage en mairie.</p>
<b>Mes Démarches en ligne</b>	<p>Pour simplifier et personnaliser votre relation avec l'administration, vous pouvez utiliser le service des démarches en ligne : <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a></p> <p>Une réalisation rapide et un suivi facile de vos démarches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accédez à toutes vos démarches administratives en ligne</li> <li>• visualisez facilement l'état d'avancement de vos démarches</li> <li>• dialoguez avec les organismes publics avec lesquels vous êtes en contact.</li> </ul>



Liberté • Égalité • Fraternité  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Vos démarches  
 en ligne*

## Le Foyer socio-culturel

Voici les tarifs applicables pour la location du foyer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, inchangés en 2017.

Location pour les habitants de la commune	Été	Hiver
Le vin d'honneur, conférence	40 €	40 €
La demi-journée	95 €	130 €
La journée	140 €	165 €
Les deux jours	210 €	245 €
Location pour les habitants hors commune	Été	Hiver
Le vin d'honneur, conférence	80 €	80 €
La demi-journée	140 €	170 €
La journée	190 €	235 €
Les deux jours	285 €	350 €
Divers		
Heure de ménage	20 €	
Tables ( <i>compris dans la location du foyer</i> )	1 €	
Chaises ( <i>compris dans la location du foyer</i> )	1,05 € ( par lot de 5)	
Verre	0,10 €	

## Ordures ménagères et Déchetteries

<b>Ordures ménagères</b>	Le ramassage a lieu une seule fois, été comme hiver, le lundi matin. Prévoir la sortie des bacs la veille. La collecte se fait uniquement en bac, qui ne doivent contenir que des ordures ménagères. Pour les lundis fériés, se référer aux consignes diffusées dans la Lettre de Montsoreau.
<b>Végétaux, gravats, objets encombrants</b>	Accès gratuit pour tous les habitants de Saumur Agglo. Déchetterie de Bellevue à Saint-Lambert-des-Levées - Tél. 02 41 67 08 17 Déchetterie du Clos Bonnet à Saumur <u>Horaires d'ouverture</u> - du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, - le dimanche de 9h30 à 12h (Bellevue uniquement), - fermée les jours fériés
<b>Tri sélectif</b>	Des conteneurs à verre, carton et plastique sont installés Avenue de la Loire, ainsi qu'au lotissement du Moulin de la Tranchée. <b>Tout dépôt à l'extérieur des conteneurs est strictement interdit.</b>
<b>Compostage</b>	Chaque foyer de Saumur Agglo peut acquérir un composteur moyennant une participation financière variable en fonction du composteur retenu (600L bois, 300L plastique). Pour réserver votre composteur : <a href="http://www.agglopropre49.fr">www.agglopropre49.fr</a>

### Déjections canines



Merci de faire preuve d'un peu de civisme pour remédier à ce fléau, et que chacun prenne ses responsabilités. Des clinettes sont à votre disposition en Mairie et des sacs sont à votre disposition dans les distributeurs installés Esplanade du Foyer et Parking de l'Arceau, Chemin du Coteau.

## Associations de Montsoreau

<b>ADMR les Tuffeaux</b>	110, rue des Prés - SAUMUR	02 41 52 99 65
<b>Art et Découverte</b>		
Guy PIERRE	4, rue de la Fontaine - MONTSOREAU	02 41 53 79 24
<b>Association des Parents d'Élèves</b>		
Stéphane RIGAULT	45, rue Valbrun - PARNAY	02 41 50 18 30
<b>Association Familles Rurales Loire et Coteau</b>		
Alain BOREL	24, place des Diligences - MONTSOREAU	02 41 51 99 18
<b>Club d'Aviron</b>		
Cécile REGNIER	13, rue de la Rompure - SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES	02 41 67 44 62
<b>Club de Motonautisme</b>		
Daniel MONNEAU	30, route de Compostelle - CANDES-SAINT-MARTIN	02 47 95 87 71
<b>Club de Planche à Voile</b>		
Alain FORÊT	8, rue de la Grande Dîme - VARENNES-SUR-LOIRE	02 41 51 70 64
<b>Club de Tennis</b>		
Sylvie MORISSEAU	15, rés. de la Dame de Montsoreau - MONTSOREAU	02 41 51 74 09
<b>La Concorde - Comité des Fêtes</b>		
Thierry ROI	4, rue Jehanne d'Arc - MONTSOREAU	02 41 38 11 11
<b>Entente Communale Sportive Fontevraud-Montsoreau</b>		
Denis ALIX	30, cité de la Lizandière - FONTEVRAUD-L'ABBAYE	06 61 76 07 50
<b>Groupement de Défense contre les organismes nuisibles de Montsoreau</b>		
Sébastien GALLÉ	9, quai Philippe de Commines - MONTSOREAU	06 08 00 07 18
<b>Ligériana Musicale</b>		
Jean-Paul BONDIN	13, place des Diligences - MONTSOREAU	02 41 38 15 77
<b>Sauvegarde de Montsoreau</b>		
Éric SCHAEFER	32, rue Jehanne d'Arc - MONTSOREAU	
<b>Société de chasse Turquant-Montsoreau</b>		
Danièle RIDEAU	8, rue des Martyrs - TURQUANT	02 41 38 06 01
<b>Société l'Union</b>		
Jacky MARCHAND	49, rue du Moulin de la Tranchée - MONTSOREAU	02 41 38 16 58
<b>Union des Anciens Élèves de l'École de Montsoreau</b>		
Martine BLAIN	1, rue du Moulin de la Tranchée - MONTSOREAU	02 41 51 74 60
<b>Yoga Bien-être et détente</b>		
Sylvie MORISSEAU	15, rés. de la Dame de Montsoreau - MONTSOREAU	02 41 51 74 09

## Téléphones Utiles

### ADMINISTRATIONS

<b>Mairie</b>	24, place des Diligences - MONTSOREAU <a href="http://www.ville-montsoreau.fr">www.ville-montsoreau.fr</a>	02 41 51 70 15 Fax 02 41 51 75 66
<b>Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine</b>	7, rue Jehanne d'Arc - MONTSOREAU <a href="http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr">www.parc-loire-anjou-touraine.fr</a>	02 41 53 66 00 Fax 02 41 53 66 09
<b>Communauté d'Agglomération Saumur-Loire-Développement</b>		02 41 40 45 50
<b>Gendarmerie</b>	Allée des Merisiers - FONTEVRAUD-L'ABBAYE Gendarme référent : Franck RINEAU	17 ou 02 41 51 71 03
<b>Syndicat Mixte du Grand Saumurois</b>	11-13, rue du Maréchal Leclerc - SAUMUR <a href="http://www.grand-saumurois.fr">www.grand-saumurois.fr</a>	02 41 59 71 95





## RÉFLEXE VIGILANCE - LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

N'hésitez-plus à signaler immédiatement à la gendarmerie : toute personne au comportement suspect dans votre rue ; tout véhicule suspect en prenant soin de relever des éléments d'identification (marque, modèle, couleur, numéro d'immatriculation...).

N'ouvrez pas votre porte à un inconnu sans l'avoir formellement identifié (les agents des différentes administrations doivent être porteur d'une carte professionnelle - être attentif à ce dernier pour pouvoir éventuellement le décrire).

Communiqué des brigades de Gendarmerie de Montreuil-Bellay et Fontevraud-l'Abbaye

## SERVICES MÉDICAUX

<b>Médecin</b>	Docteur Nalin 23, rue des Sabotiers - VARENNES-SUR-LOIRE	02 41 51 72 14
	Docteur Tardy 8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE	02 41 67 54 04
	Docteur Rodriguez 59, avenue Rochechouart - FONTEVRAUD-L'ABBAYE	02 41 51 71 09
<b>Cabinet dentaire</b>	Docteur Le Beherec 21, rue des Abbesses - MONTSOREAU	02 41 51 75 04
<b>Masseur-Kiné</b>	M. Catin 8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE	02 41 51 78 65
<b>Pédicure-Podologue</b>	Mme Annereau-Guédon 8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE	02 41 67 59 85
<b>Pharmacies</b>	Pharmacie Bourgeois 55, avenue Rochechouart - FONTEVRAUD-L'ABBAYE	02 41 51 71 13
	Pharmacie de la Loire 18, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE	02 41 51 72 28
<b>Infirmier(ère)s</b>	Cabinet infirmier 9, rue de la Bate - TURQUANT	02 41 51 32 61
	M. N'Guyen 8, rue de la Loire - VARENNES-SUR-LOIRE	02 41 38 17 13
<b>Ambulances</b>	Ambulances Saumuroises Zone artisanale Prée Bertain - VARENNES-SUR-LOIRE	02 41 51 78 78
<b>Centre départemental de régulation</b>		02 41 33 16 33

## URGENCES MÉDICALES

Retrouvez, ci-dessous, l'organisation des Urgences médicales en Maine-et-Loire.

Le soir : de 19h à 8h le lendemain matin,

Le week-end : à partir de samedi midi au lundi 18h.

Vous devrez en cas d'urgence non vitale appeler uniquement le centre départemental de régulation des appels de la médecine générale au numéro suivant : 02 41 33 16 33.

Vous aurez alors contact avec un médecin généraliste régulateur qui pourra :

- soit vous donner des conseils simples,
- soit envoyer chez vous l'ambulance, les pompiers ou le SAMU pour les cas graves,
- soit vous mettre en relation directement avec le médecin généraliste de garde présent à côté de l'entrée des Urgences de Saumur.

Nous rappelons que l'appel au centre 15 (SAMU) est strictement réservé aux urgences majeures et vitales et qu'il est prioritaire de ne pas occuper la ligne téléphonique inutilement.

## DIVERS SERVICES

<b>Agglobus</b>	28, place de la Gare de l'État - SAUMUR	02 41 51 11 87 (TAD 02 41 51 12 62)
<b>Assistante sociale (MDS)</b>	25 bis, rue Seigneur - SAUMUR	02 41 53 02 30
<b>Coordination Autonomie</b>	165, rue Antoine Parmentier - SAUMUR	02 41 51 47 50
<b>Conciliateurs de justice</b>	Permanences : Mairie de Bagneux	02 41 40 23 70
<b>ENEDIS (ex E.R.D.F.)</b>	Sécurité - dépannage <a href="http://www.enedis.fr">www.enedis.fr</a>	09 72 67 50 49
<b>Espace Info Énergie</b>	<a href="http://www.info-energie-paysdelaloire.fr">www.info-energie-paysdelaloire.fr</a>	02 41 20 41 20
<b>France Alzheimer</b>	<a href="http://www.francealzheimer.org">www.francealzheimer.org</a>	0800 97 20 97
<b>Maison de l'Emploi Saumur Loire Vallées d'Anjou</b>	<a href="http://www.maisondelemploi-slva.com">www.maisondelemploi-slva.com</a>	02 41 40 45 57
<b>Mission locale du Saumurois</b>	<a href="http://www.mission-locale-du-saumurois.fr">www.mission-locale-du-saumurois.fr</a>	02 41 38 23 45
<b>Office de Tourisme</b>	15, avenue de la Loire - MONTSOREAU <a href="http://www.saumur-tourisme.com">www.saumur-tourisme.com</a>	02 41 51 70 22 39 49
<b>Pôle Emploi</b>	660, rue du Chemin Vert - SAUMUR <a href="http://www.pole-emploi.fr">www.pole-emploi.fr</a>	02 47 97 73 45
<b>ASSAD Bourgueil - Portage de repas à domicile</b>		02 44 71 05 50
<b>Saur (assainissement)</b>	71, avenue des Maraîchers - SAUMUR	02 41 50 44 67
<b>Saumur Agglopropreté</b>	201, boulevard Jean Moulin - SAUMUR	02 41 86 98 98
<b>S.O.S. Amitié</b>		02 41 83 85 65
<b>Service de Soins Infirmiers à Domicile</b>		02 97 46 51 23
<b>Télé-assistance des personnes (Présence verte)</b>	<a href="http://www.presenceverte.fr">www.presenceverte.fr</a>	09 69 32 35 29
<b>Véolia (eau potable)</b>	ZA des Sabotiers - Route de Doué-la-Fontaine - GENNES	

## LES ARTISANS, COMMERÇANTS ET SERVICES

### Les commerçants

Alimentation	<b>Vivéco</b>	12, place du Mail	02 41 51 45 17
Antiquités	<b>Anges et Démons</b>	2, rue Jehanne d'Arc	06 03 56 09 26
Antiquités / Galerie d'art	<b>Comptoir des Isles</b>	9, rue des Abbesses	02 41 38 18 39
Antiquités	<b>Y. Lafourcade</b>	22, Haute Rue	02 41 50 72 12
Bar/Brasserie	<b>Le Lion d'Or</b>	1, place du Mail	02 41 51 70 12
Bar/Brasserie	<b>Le Mail - PMU</b>	13, place du Mail	02 41 51 73 29
Bar/Brasserie	<b>Le P'tit Bar</b>	3, place du Mail	02 41 51 72 45
Boucherie/Charcuterie	<b>Boucherie les Bateliers</b>	8, place du Mail	02 41 51 70 37
Boulangerie	<b>Boulangerie-Pâtisserie Besnard</b>	5, avenue de la Loire	02 41 51 73 32
Caviste	<b>Cave de la Motte</b>	3, rue des Abbesses	02 41 51 29 87
Caviste	<b>Domaine de la Paleine</b>	4, rue du Port au Vin	02 41 38 39 51
Caviste	<b>Marché des Vins de Loire</b>	Chemin des Caves	06 60 65 64 05
Charcuterie / Traiteur	<b>SARL Branchereau</b>	31, avenue de la Loire	02 41 51 70 02
Coiffure	<b>Le Salon</b>	5, rue de l'Eglise	02 41 38 14 14
Coiffure	<b>G.Thibault</b>	6, place des Diligences	02 41 51 70 13
Espace bien-être / Salon de thé	<b>Sent-Bon Spa</b>	9, avenue de la Loire	02 41 50 18 21
Garagiste (Agence Renault)	<b>Agence Lardier</b>	37, avenue de la Loire	02 41 51 70 32
Taxi	<b>ABS Taxi Foucher</b>		06 07 79 79 33
Viticulteur	<b>Domaine des Ditonniers</b>	17, quai Ph. de Commines	02 41 38 16 55
Viticulteur	<b>Domaine de la Perruche</b>	29, rue de la Maumenière	02 41 51 73 36

### Les artisans

Taille de pierre / Maçonnerie	<b>Beutier Frères</b>	Avenue de la Loire	02 41 67 32 17 02 41 67 41 95
Maçonnerie neuf et rénovation	<b>A.D.R.M.</b>	22, Moulin de la Tranchée	02 41 59 11 71

### Autres entreprises

Champignons, mycélium	<b>Compost'elle</b>	Avenue de la Loire	06 31 45 24 16
Champignons	<b>Le Saut aux Loups</b>	Avenue de la Loire	02 41 51 70 30
Pommes et poires bio	<b>J.M. Lemoine</b>	Rue de la Bonnardière	02 41 51 49 91
Pommes / asperges / sapins	<b>Val'Anjou</b>	Avenue de la Loire	02 41 51 70 35

## Les commerçants du tourisme

Camping	L'Isle Verte****	Avenue de la Loire	02 41 51 76 60
Chambres d'hôtes	La Forge - Mme Glickman	2, rue Jehanne d'Arc	02 41 52 35 47
Chambres d'hôtes	Gîtes de Loire - Juliette	18, quai Alexandre Dumas	02 41 51 75 70
Chambres d'hôtes	Mme Francheteau	10, quai Alexandre Dumas	02 41 38 62 78
Chambres d'hôtes	La Fauvette	Quais de la Loire	06 08 93 85 61
Gîtes flottants	La Rêveuse et l'Étoile qui rit	Quais de la Loire	06 21 51 82 81
Hôtel	Le Bussy***	4, rue Jehanne d'Arc	02 41 38 11 11
Hôtel	La Marine de Loire****	9, avenue de la Loire	02 41 50 18 21
Meublé de tourisme	Domaine de Chaumont	Chaumont	06 50 80 69 39
Meublé de tourisme	Le Domaine du Parc	2/4, rue des Moulins	02 41 38 82 28
Meublé de tourisme	Douceur de Loire	12, rue Françoise de Maridor	06 32 16 24 13
Meublé de tourisme	Gîtes de Loire	18, quai Alexandre Dumas	02 41 51 75 70
Meublé de tourisme	J. Lhommedé	19, rue de la Maladrerie	02 41 38 67 57
Meublé de tourisme	Le Logis des Abbesses	4, rue André Obey	06 13 08 13 68
Meublé de tourisme	M. Louault	1, place des Dames de Tourzel	02 41 67 25 77
Meublé de tourisme	La Maison Haute	1, Haute Rue	06 81 60 56 52
Meublé de tourisme	M. Mercier	Rue de l'Eglise	06 79 13 19 09
Meublé de tourisme	La Petite Maison Bleue	20, Haute Rue	02 41 50 72 12
Restaurant	Péniche Aigue-Marine	Quai Alexandre Dumas	02 41 38 12 52
Restaurant	La Cave du Saut aux Loups	Avenue de la Loire	02 41 51 70 30
Restaurant	La Dentellière	15, quai Philippe de Commines	02 41 52 41 68
Restaurant	Diane de Méridor	12, quai Philippe de Commines	02 41 51 71 76
Restaurant	Fleur de Sel	4, quai Philippe de Commines	02 41 40 82 99
Restaurant	Jean 2	Passage du Marquis de Geoffre	02 41 67 12 60
Restaurant	Le Lion d'Or	1, place du Mail	02 41 51 70 12
Restaurant	Le Mail	13, place du Mail	02 41 51 73 29
Restaurant	Le Montsorelli	5, rue Jehanne d'Arc	02 41 51 70 18
Restaurant	Le P'tit Bar	3, place du Mail	02 41 51 72 45
Site touristique	Champignonnière du Saut aux Loups	Avenue de la Loire	02 41 51 70 30
Site touristique	Château de Montsoreau	Passage du Marquis de Geoffre	02 41 67 12 60
Site touristique	Marché des Vins de Loire	Chemin des Caves	06 60 65 64 05
Site touristique	Maison du Parc	15, avenue de la Loire	02 41 38 38 88

## Les commerçants abonnés du marché hebdomadaire

Bijoux	Ghislaine Chezeaux	Les Basses Rivières	VIVY
Champignons	Compost'elle	Avenue de la Loire	MONTSOREAU
Charcuterie	SARL Branchereau	31, avenue de la Loire	MONTSOREAU
Fromages	Hugues Bocahut	Closneau	MOZÉ-SUR-LOUET
Fromages	Fromagerie du Haut Crué	Le Haut Crué	SAINT-MARÇOLLES
Fruits et légumes	Gwénaëlle Soriano	La Boire des Planches	ST MARTIN-DE-LA-PLACE
Fruits secs / Olives	Yann Perrochon	235, rue Ferdinand Vest	LES PONTS-DE-CÉ
Horticulteur	Yoann Gaudin	7, rte de la Croix de Mission	CIZAY-LA-MADELEINE
Huîtres	Philippe Rousselot	12, rue de la Sablière	LA TREMBLADE
Légumes	Mickaël Beaujon	Russé	ALLONNES
Légumes	Jean-Claude Frescheville	La Croix du Chaux	ALLONNES
Miel	Betty Crha	18, rue de la Croix Rouge	GIZEUX
Poissons et crustacés	SARL Common et fils	Le Haut Bessac	NEUILLÉ
Produits biologiques	Jérôme Baron	2, rue Piageau	VARENNES-SUR-LOIRE
Rôtisserie / Traiteur	SAS Poule & Rôti	1 bis, chemin de la Gravelle	SEUILLY
Volailles / foie gras	Lysiane Bozec	10, rue de Clauay	MESSEMÉ



## Janvier

- Challenge des invités
- 6 : Voeux du Maire
- 8 : Les Puces de Montsoreau

## Février

- Challenge des couples
- Challenge des invités
- 5 : Circul'livre
- 12 : Les Puces de Montsoreau
- 24 : Conférence « Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République »

## Mars

- Challenge des couples
- 5 : Rando marche/VTT
- 5 : Circul'livre
- 12 : Les Puces de Montsoreau
- 17 : Concours de belote de printemps
- 24 : Conférence « Les grands travaux des ingénieurs des Arts et Métiers d'Angers »

D'avril à novembre : Exposition «Changement climatique»

## Avril

- Challenge des couples
- Challenge à la mêlée
- 1 : Journée citoyenne
- 2 : Circul'livre
- 9 : Les Puces de Montsoreau
- 11/18 : Animation famille : « Crée ton refuge à insectes »
- 19 : Sortie « La culture des champignons »
- 22 : Repas fruits de mer

## Mai

- Challenge à la mêlée
- 7 : Circul'livre
- 8 : Fête commémorative de la Victoire 1945
- 14 : Les Puces de Montsoreau
- 19 : Conférence « Le compas dans tous ses états »

## Juin

- Challenge à la mêlée
- 2 : Conférence « Le rêve brisé des aborigènes »
- 4 : Circul'livre
- 9 : Visite de la Fondation Anako au château de Verrière à Bournand
- 11 : Les Puces de Montsoreau
- 23 : Fête de la Saint Jean
- 25 : Fête du vélo

## Juillet :

- 2 : Circul'livre
- 7 : Ensemble de percussions avec le Trio SR9
- 9 : Les Puces de Montsoreau
- 12/19/26 : Les mercredis de Montsoreau
- 13 : Fête nationale : retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire
- 15 : Sarrochi, voix et instruments corses
- 21 : Duo piano et violon
- 28 : Quintette à vent, Ensemble Obéron

## Août

- 2/9/16 : Les mercredis de Montsoreau
- 4 : La vie de Jean-Sébastien Bach
- 6 : Circul'livre
- 11 : Ensemble folklorique des Andes
- 13 : Les Puces de Montsoreau

## Septembre

- Challenge du tonneau
- 3 : Circul'livre
- 10 : Les Puces de Montsoreau
- 15 : Sortie « Maisons de terre et Maison de l'Acadie »
- 16 : Centenaire du Pont de Montsoreau

## Octobre

- Challenge du tonneau
- 1 : Circul'livre
- 8 : Les Puces de Montsoreau
- 20 : Conférence « François Bontemps, moine fontevriste et général d'Empire »
- 28 : Journée citoyenne

## Novembre

- Challenge du tonneau
- 5 : Circul'livre
- 11 : Commémoration Armistice 1918
- 12 : Les Puces de Montsoreau
- 18/19 : Rencontres vigneronnes et gastronomiques
- 18/19 : Concours au rond
- 24 : Conférence « Les mille visages du Véron »

## Décembre

- 3 : Circul'livre
- 8 : Concours de belote d'automne
- 8 : Soirée cabaret avec les Chats noirs
- 10 : Les Puces de Montsoreau

